Services publics et Approvisionnement Canada | Public Services and Procurement Canada

Canada

Au service du GOUVERNEMENT, au service des CANADIENS.

Respect • Intégrité • Excellence • Leadership

SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA
PLAN MINISTÉRIEL DE 2017–2018

Judy M. Foote, C.P., députée
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

Numéro de catalogue : P1-33F-PDF

ISSN : 2371-8854

Table des matières

Message de la ministre 1
Aperçu de nos plans 2
Section I. Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons 5
1.1 Raison d'être 5
1.2 Mandat et rôle 6
Section II. Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail 8
Notre contexte opérationnel 8
Section III. Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats 11
3.1 Tableau des risques 12
3.2 Exposé des faits sur les risques 15
Section IV. Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement 17
4.1 Programmes 17
Programme 1.1 : Approvisionnements 17
Programme 1.2 : Services de gestion des locaux et des biens immobiliers 22
Programme 1.3 : Receveur général du Canada 33
Programme 1.4 : Programmes et services d'intégrité 36
Programme 1.5 : Administration de la paye et des pensions fédérales 40
Programme 1.6 : Gestion linguistique et services connexes 45
Programme 1.7 : Programmes et services spécialisés 49
Programme 1.8 : Ombudsman de l'approvisionnement 56
4.2 Services internes (SI) 58
SI 1. Services de gestion et de surveillance 58
SI 2. Services de communication 59
SI 3. Services juridiques 60
SI 4. Services de gestion des ressources humaines 60
SI 5. Services de gestion financière 61
SI 6. Services de gestion de l'information 62
SI 7. Services de technologie de l'information 63
SI 8. Services des biens immobiliers 63
SI 9. Services du matériel 64
SI 10. Services des approvisionnements 65
Section V. Dépenses et ressources humaines 66
5.1 Dépenses prévues 66
5.2 Ressources humaines planifiées (Équivalents temps plein [ETP]) 70
5.3 Budget des dépenses par crédit voté 72
5.4 État des résultats condensé prospectif 73
Section VI. Renseignements supplémentaires 74
6.1 Renseignements ministériels (ancien « Profil organisationnel ») 74
6.2 Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 76
6.3 Tableaux de renseignements supplémentaires 77
6.4 Dépenses fiscales fédérales 78
6.5 Coordonnées de l'organisation 79
Annexe : Définitions 80
Notes en fin d'ouvrage 83

Message de la ministre

Notre Plan ministériel 2017–2018 présente aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur notre travail et sur les résultats que nous tenterons d'atteindre au cours de la prochaine année. Afin d'améliorer la reddition de comptes aux Canadiens, nous adoptons un nouveau rapport simplifié, qui remplace le Rapport sur les plans et les priorités.

Le titre du rapport a été modifié afin de tenir compte de son but : communiquer nos objectifs de rendement annuels ainsi que les prévisions au chapitre des ressources financières et humaines afin d'obtenir ces résultats. Le rapport a aussi été restructuré afin de donner des renseignements plus clairs et simples sur les résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant de faire preuve de transparence quant à la façon dont les fonds publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour 2017–2018 ainsi que la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements indiqués dans notre mandat ministériel et de réaliser les priorités du gouvernement.

En tant que ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, je m'engage à m'assurer que mon ministère fournisse aux autres ministères fédéraux et aux Canadiens des services de grande qualité axés sur la clientèle.

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Notre travail contribue aux priorités du gouvernement visant la croissance de l'économie, la création d'emplois, le soutien à l'innovation et la collaboration avec les autres ministères, le secteur privé et les collectivités.

En tant qu'acheteur central du gouvernement du Canada, SPAC génère des retombées économiques et sociales importantes pour l'industrie canadienne et contribue à la création de bons emplois pour la classe moyenne canadienne. En outre, grâce à la modernisation des approvisionnements, nous aurons l'occasion d'accroître l'efficacité du gouvernement et de faciliter le travail avec celui-ci. Nous y parviendrons en simplifiant nos processus d'approvisionnement et en adoptant des pratiques qui contribuent aux objectifs de notre politique économique, afin d'aider la classe moyenne et ceux qui souhaitent en faire partie. Nos stratégies d'approvisionnement continueront de promouvoir l'approvisionnement écologique et social, et elles miseront sur des pratiques novatrices et la collaboration avec d'autres ministères pour les achats complexes, comme la Stratégie nationale de construction navale et le projet de remplacement des chasseurs CF-18.

Mon ministère continue d'appuyer l'innovation et la croissance économique par l'entremise du Programme d'innovation Construire au Canada. Ce programme aide les innovateurs canadiens à commercialiser leurs produits et leurs services en étant leur premier client et en faisant l'essai de leurs innovations dans des situations réelles.

SPAC offre des milieux de travail durables et novateurs qui répondent aux besoins de la fonction publique. Mon ministère collabore avec ses clients et ses principaux partenaires dans le but de moderniser les milieux de travail au gouvernement, de tenir à jour et de mettre à niveau l'infrastructure fédérale et d'envisager de nouvelles approches pour répondre aux besoins communs.

SPAC continuera de contribuer à la démocratie canadienne en offrant, par l'entremise du Bureau de la traduction, des services de traduction, d'interprétation et de terminologie sûrs et de grande qualité. Le Ministère continuera également à améliorer le contenu du Portail linguistique du Canada en ce qui a trait aux langues autochtones.

Nous sommes en train de restaurer et de moderniser la Cité parlementaire pour qu'elle réponde aux besoins de la démocratie parlementaire du vingt-et-unième siècle. Nous cherchons notamment à terminer les travaux dans l'édifice de l'Ouest et l'ancien Centre de conférences du gouvernement afin que ceux-ci soient prêts pour la session parlementaire de l'automne 2018. La réhabilitation de l'édifice du Centre, qui débutera en 2018, devrait constituer le plus grand projet de réhabilitation patrimoniale du genre au Canada.

SPAC continuera de jouer un rôle important dans la réalisation des priorités sociales et environnementales. Dans le cadre de son initiative d'infrastructure sociale, le Ministère collaborera avec les ministères et organismes pour donner une nouvelle vocation aux terrains et immeubles fédéraux excédentaires et créer des logements abordables dans les collectivités.

En outre, nous continuons de déployer des efforts soutenus pour favoriser l'écologisation des opérations gouvernementales et réduire l'empreinte carbone du gouvernement grâce à des achats écologiques et à une gestion écologique des immeubles. SPAC envisage aussi de mener des activités d'aliénation efficaces en temps opportun liées à ses biens excédentaires pour réduire son empreinte physique, financière et environnementale. Durant le processus d'aliénation, le Ministère continuera de consulter les peuples et les communautés autochtones, ainsi que d'autres paliers de gouvernement.

SPAC continuera d'optimiser le système de paye Phénix jusqu'à ce que les normes de service soient toujours respectées et que les opérations se stabilisent, et de travailler avec les ministères, les syndicats et les intervenants pour traiter et régler rapidement les problèmes liés à la paye. De plus, en s'appuyant sur la réussite du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions, SPAC tirera profit d'autres innovations, en vue d'accroître l'efficacité et l'efficience du programme et étendre les fonctions libre-service pour les employés et les retraités.

Enfin, après avoir mené de vastes consultations et effectué une analyse et un examen fondés sur des observations factuelles, nous sommes en train de planifier l'avenir des services postaux pour garantir que les Canadiens en bénéficient à un coût raisonnable.

Je suis persuadée que tous nos efforts témoigneront des valeurs des Canadiens et qu'ils contribueront au développement d'une économie durable et prospère et au renforcement de la classe moyenne pour les prochaines générations.

L'honorable Judy M. Foote, C.P., députée
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnemen

Aperçu de nos plans

L'ensemble des activités définies ci-dessous résume les résultats escomptés de SPAC pour 2017–2018.

Programme 1.1 : Approvisionnements

Principales priorités	Descriptions
Appel d'offres ouvert et transparent pour remplacer les avions de chasse CF-18	Travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale et Innovation, Sciences et Développement économique Canada afin d'appuyer les activités de diligence raisonnable requises pour le remplacement de la flotte de CF-18 du Canada, incluant la planification, la préparation et l'établissement des échéanciers. Cette activité respecte et appuie les engagements pris dans la lettre de mandat de la ministre.
Modernisation des approvisionnements	Travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de réviser et simplifier les instruments et processus d'approvisionnement, d'améliorer l'équité et l'accès, d'augmenter le nombre de soumissions conformes et d'optimiser la concurrence. Cette activité respecte et appuie les engagements pris dans la lettre de mandat de la ministre.
Établissement de l'ordre des priorités de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale	Contribuer au renouvellement des flottes de la Garde côtière canadienne et de la Marine royale canadienne. Cette activité respecte et appuie les engagements pris dans la lettre de mandat de la ministre.

Programme 1.2 : Services de gestion des locaux et des biens immobiliers

Principales priorités	Descriptions
Logements abordables	Continuer d'appuyer l'Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri (IBIEF) en fournissant une orientation fonctionnelle aux gardiens fédéraux dans le cadre de la conversion des biens du gouvernement, afin de soutenir les programmes de logement abordable et de réduire l'itinérance. Cette activité respecte et appuie les engagements pris dans la lettre de mandat de la ministre.
Paiements versés en remplacement d'impôts (PERI)	Veiller à ce que les administrations locales reçoivent des paiements équitables en reconnaissance des services qu'elles assurent aux biens fédéraux situés sur leur territoire.
Vision et plan à long terme	Poursuivre la mise en œuvre de la vision et du plan à long terme (VPLT) visant à restaurer et à moderniser la Cité parlementaire afin de répondre aux besoins d'un parlement du 21e siècle, tout en préservant le caractère patrimonial des édifices. Offrir aussi un milieu accueillant et sûr aux parlementaires, au personnel et aux visiteurs, tout en s'assurant que la Colline du Parlement demeure ouverte et accessible.

Programme 1.3 : Receveur général du Canada

Principales priorités	Descriptions
Modernisation de la fonction de receveur général	Contribuer à l'initiative de gouvernement ouvert en améliorant l'accès du public aux données et aux renseignements du gouvernement ainsi qu'en mettant en place un gouvernement plus réceptif, accessible et transparent. Également, soutenir l'initiative de modernisation de la fonction de receveur général pour le renouvellement des fonctions, des systèmes et des processus afférents à cette fonction; améliorer et renforcer les services fournis aux autres ministères, aux intervenants clés et, ultimement, aux Canadiens, tout en maintenant l'intégrité des comptes du Canada et du Trésor.

Programme 1.4 : Programmes et services d'intégrité

Principales priorités	Descriptions
Régime d'intégrité pangouvernemental	Poursuivre la mise en œuvre de la Politique d'inadmissibilité et de suspension afin d'assurer l'intégrité des activités d'approvisionnement et des opérations immobilières en veillant à ce que le gouvernement du Canada fasse affaire avec des fournisseurs qui respectent les principes d'éthique au Canada et à l'étranger.

Programme 1.5 : Administration de la paye et des pensions fédérales

Principales priorités	Descriptions
Administration de la paye et des pensions	Poursuivre l'amélioration des opérations du Centre des services de paye de la fonction publique à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, et s'assurer que les employés du gouvernement fédéral reçoivent en temps opportun les montants exacts qui leur sont dus par l'entremise de Phénix. SPAC va continuer d'optimiser le modèle de prestation de services jusqu'à l'atteinte de l'uniformité des normes de service et la stabilisation des opérations, et travaillera en collaboration avec les ministères, les syndicats et les intervenants afin de régler les problèmes liés à la paye. Tirer profit d'autres innovations en ce qui a trait aux services de pensions, en s'appuyant sur la réussite du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions, en vue d'accroître l'efficacité et l'efficience du programme, et étendre les fonctions libre-service pour les employés et les retraités.

Programme 1.6 : Gestion linguistique et services connexes

Principales priorités	Descriptions
Qualité des services linguistiques et planification de la relève	Maintenir la prestation de services linguistiques de grande qualité grâce à un investissement dans la formation, à l'embauche stratégique et à une plus grande intégration des activités du programme en matière de qualité.

Programme 1.7 : Programmes et services spécialisés

Principales priorités	Descriptions
Stratégie de service, guichet unique en ligne, normes de rendement et évaluation	Travailler avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et les autres ministères à l'élaboration d'une stratégie de service accordant la priorité aux clients du gouvernement du Canada, dans le but de créer un guichet unique en ligne et d'élaborer de nouvelles normes de services ainsi qu'une nouvelle approche visant l'évaluation de la satisfaction de la clientèle. Cette activité respecte et appuie les engagements pris dans la lettre de mandat de la ministre.

Programme 1.8 : Ombudsman de l'approvisionnement

Principales priorités	Descriptions
Promotion de l'équité, de l'ouverture et de la transparence du processus d'approvisionnement au gouvernement fédéral	Examiner les pratiques d'approvisionnement des ministères et organismes fédéraux, faire enquête sur les plaintes des fournisseurs relativement à l'attribution ou à l'administration des contrats fédéraux, et veiller à la prestation d'un processus de modes alternatifs de règlement des conflits pour des contrats existants.

Programme 1.9 : Services internes

Principales priorités	Descriptions
Examen de la Société canadienne des postes	Poursuivre l'examen de la Société canadienne des postes dans le but de s'assurer que la population canadienne reçoive des services postaux de qualité à un coût raisonnable. Cette activité respecte et appuie les engagements pris dans la lettre de mandat de la ministre.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats escomptés de SPAC, veuillez consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Section I. Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

1.1 Raison d'être

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à atteindre les objectifs qui leur sont confiés en agissant comme acheteur central, gestionnaire immobilier, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions, et fournisseur de services communs. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et son résultat stratégique et sa mission sont d'offrir des programmes et des services centraux de première qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui soient adaptés aux besoins en matière de programmes des institutions fédérales.

Selon la lettre de mandat de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'objectif principal de celle-ci est de veiller à ce que les services fournis par son portefeuille soient livrés efficacement et de façon à ce que les citoyens se sentent respectés et valorisés. De plus, elle veille à ce que les services internes du gouvernement soient maintenus à un niveau tout aussi élevé et à ce que les processus d'approvisionnement tiennent compte des pratiques exemplaires modernes. La prestation des services gouvernementaux, y compris les pratiques en matière d'approvisionnement, cadre avec les attentes du public à l'égard de l'instauration d'un gouvernement transparent, ouvert et axé sur les citoyens. Cette prestation répond également aux objectifs stratégiques que s'est fixé le gouvernement pour assurer une croissance économique durable qui permettra à la classe moyenne de prospérer.

1.2 Mandat et rôle

Mis sur pied en 1841, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la construction des canaux, des routes, des ponts, des édifices du Parlement, des bureaux de poste et des immeubles fédéraux dans tout le pays.

Adoptée en 1996, la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (la Loi) a officiellement donné naissance au Ministère, en plus d'établir le fondement juridique des services qu'il offre. En outre, la Loi a défini SPAC comme un organisme de services communs chargé de fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes fédéraux des services à l'appui de leurs programmes, qui comprennent aujourd'hui :

- l'approvisionnement;
- la fourniture de locaux à bureaux et d'installations;
- les services d'architecture et de génie;
- la construction, l'entretien et la réparation d'ouvrages publics et de biens immobiliers fédéraux;
- les services de paye et de pensions;
- les fonctions du receveur général, l'administration du trésor du Canada et la tenue des comptes du Canada;
- les services linguistiques;
- les services de sécurité industrielle; et
- les programmes spécialisés, dont les applications pangouvernementales.

SPAC a pour objectif de gérer ses activités en faisant preuve d'intégrité, d'innovation, de responsabilité, d'efficience et de transparence ainsi qu'en offrant des services à valeur ajoutée à ses ministères, aux organismes clients et à la population canadienne.

Le portefeuille de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement comprend Services partagés Canada, qui rend compte de ses activités séparément. Il comprend également trois sociétés d'État (Société immobilière du Canada limitée, Construction de Défense Canada et Société canadienne des postes), deux organismes quasi judiciaires (Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles et Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique) et la Commission de la fonction publique, un organisme gouvernemental indépendant. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement relève également de la ministre et mène ses activités de façon indépendante. Des détails sur les activités des sociétés d'État et du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement sont fournis dans des rapports annuels distincts qui sont déposés devant le Parlement par la ministre.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le ministère, consultez la section des renseignements supplémentaires du présent rapport. Pour de plus amples renseignements sur les engagements organisationnels du Ministère énoncés dans la lettre de mandat, consultez la lettre de mandat de la ministre sur le site Web du premier ministre du Canada[i].

Section II. Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

Notre contexte opérationnel

En tant que fournisseur de services centraux, SPAC joue un rôle décisif en permettant aux ministères fédéraux de réaliser les grandes priorités du gouvernement—un gouvernement ouvert et transparent, une société inclusive et diversifiée, une croissance économique inclusive et durable, et un Canada plus sécuritaire et plus fort au pays et ailleurs dans le monde.

Il est nécessaire de favoriser une prestation de programmes et de services de grande qualité, même face à l'évolution technologique de plus en plus rapide. Les ministères fédéraux clients cherchent aussi à réduire les coûts, afin de maximiser les ressources disponibles pour fournir les biens et les services aux Canadiens. Cet impératif exige que SPAC mesure et évalue constamment le rendement de ses politiques et programmes, et qu'il se serve de l'information qui en découle pour accroître l'efficience. En répondant aux besoins de ses clients, SPAC s'engage à améliorer continuellement ses services, afin de pouvoir continuer à y répondre dans un contexte dynamique en constante évolution. De plus, SPAC s'emploie à poursuivre les progrès vers une fonction publique très performante qui souscrive aux principes d'innovation, de transformation et de renouvellement.

Dans le contexte de l'excellence du service, il doit y avoir un engagement soutenu à explorer les solutions novatrices, dont les solutions complètes pour l'ensemble de l'administration fédérale. La tendance aux initiatives de transformation de grande envergure permettant d'offrir des solutions intégrées signifie qu'il faut mettre l'accent sur les résultats et les avantages pour les Canadiens. Cela signifie également qu'il faut s'assurer d'une responsabilisation sans équivoque,

acquérir de nouvelles compétences, veiller à ce que des équipes chevronnées soient en place de même que conserver une approche souple afin de permettre des rectifications en cours de route, au besoin. SPAC doit miser sur les leçons tirées des programmes actuels, notamment la modernisation de l'administration de la paye—Phénix, et la transformation des services de courriel, afin de s'assurer que les nouvelles approches soient fondées sur des politiques efficaces, des formations et une expertise technique assurant un succès continu. Il sera essentiel d'assurer le transfert efficace des connaissances aux nouveaux employés, étant donné que 28 % de l'effectif de SPAC est admissible à la retraite au cours des cinq prochaines années.

Puisque SPAC est le principal acheteur de biens et de services du gouvernement, son approche en matière d'approvisionnement doit favoriser l'innovation. Le Programme d'innovation Construire au Canada permet aux ministères et organismes fédéraux d'acheter des produits et des services qui en soient aux dernières étapes de recherche et développement et qui aient été élaborés par des entreprises canadiennes, afin de les mettre à l'essai et de les évaluer. Les entreprises participantes ont déclaré avoir réalisé un taux de commercialisation de plus de 80 % pour leurs innovations grâce au programme; le tiers de ces innovations a été acheté par des ministères par l'entremise des méthodes d'approvisionnement habituelles. SPAC doit tirer parti de ce programme très efficace, tout en collaborant avec les clients et les intervenants, afin d'accroître l'innovation, d'accélérer la recherche, le développement et la commercialisation, et d'assurer la croissance des entreprises canadiennes.

L'obligation de réduire l'empreinte écologique du gouvernement fédéral exige un remaniement fondamental de la façon dont SPAC procède—notre façon de gérer les immeubles fédéraux, ce que nous achetons et notre façon de gérer les acquisitions tout au long de leur cycle de vie—afin de faire preuve de leadership dans la réalisation de la priorité environnementale du gouvernement.

Dans son rôle d'intendant, SPAC est chargé de la planification, de la réhabilitation, de l'exploitation et de l'entretien des édifices et des terrains de la Cité parlementaire. Dans le cadre de la remise en état à long terme des édifices du Parlement, SPAC gère les défis de rénovation standard, y compris les coûts et le calendrier. Il veille aussi à ce que les travaux en cours aient des répercussions à court terme minimes sur les parlementaires et les visiteurs de la région de la capitale nationale, tout en réalisant l'objectif à long terme de fournir une Cité parlementaire faisant partie de l'identité du Canada.

SPAC doit répondre aux attentes des clients, tout en établissant l'équilibre avec notre engagement constant à fournir des programmes et des services améliorés avec intégrité. Par exemple, des processus d'approvisionnement justes, ouverts et transparents permettent de fournir des produits et des services dans le respect des normes les plus élevées. Il en découle que les clients, les entreprises et les Canadiens peuvent continuer à faire confiance aux résultats. Ces facteurs orientent nos efforts de simplification des processus d'approvisionnement.

SPAC continuera de collaborer avec les partenaires fédéraux afin d'harmoniser ses activités avec les priorités du gouvernement visant à obtenir des résultats clairs. Cela signifie qu'il faut apporter des changements à l'interne, comme adopter des procédures et des structures de gouvernance, afin de simplifier les processus et offrir des programmes et des services de haute qualité aux clients. Étant donné le rythme et la portée des changements que nous gérons, le Ministère est en train de renforcer ses efforts en matière de soutien à la gestion du changement pour les employés.

Section III. Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

Risques clés

SPAC intègre de façon officielle les risques dans la planification des activités, la prise de décisions et les processus opérationnels, afin de réduire au minimum les répercussions négatives et d'optimiser les possibilités pour sa vaste gamme de services et d'activités. La gestion des risques à SPAC est assurée conformément au Cadre stratégique de gestion du risque du Secrétariat du Conseil du Trésor, à la Politique de gestion intégrée des risques de SPAC, aux normes ISO 31000 de l'Organisation internationale de normalisation et au guide de mise en œuvre de la norme CAN/CSA-ISO 31000, Management du risque—Principes et lignes directrices de l'Association canadienne de normalisation.

Voici les cinq principaux risques de SPAC :

1. prestation de solutions;
2. changements complexes simultanés;
3. santé, sûreté et sécurité;
4. urgences relatives aux systèmes essentiels; et
5. fraude.

3.1 Tableau des risques

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien avec les programmes du Ministère	Lien avec les engagements énoncés dans la lettre de mandat ou avec les priorités du Ministère et de l'ensemble du gouvernement
Prestation de solutions—Il y a un risque inhérent au fait que SPAC entreprenne et exécute de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie, ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du Ministère.	Les réponses actuelles aux principaux risques de SPAC consistent notamment à : • communiquer clairement avec les employés et les clients pour établir les attentes et maintenir l'engagement à l'égard de l'amélioration continue; • collaborer avec d'autres partenaires ministériels du gouvernement pour améliorer le service. Les nouvelles réponses aux principaux risques de SPAC consisteront notamment en : • une stratégie de gestion du changement et de communication; • des investissements continus pour s'assurer que les systèmes technologiques suivent le rythme de l'évolution des demandes.	• Tous les programmes	• Un gouvernement ouvert et transparent : un bon gouvernement au service des Canadiens en mettant l'accent sur les résultats • Croissance de la classe moyenne : bâtir un pays davantage axé sur l'innovation en appuyant la croissance et l'innovation des entreprises
Changements complexes simultanés—La mise en œuvre simultanée d'initiatives de transformation complexes au sein de SPAC et dans l'ensemble du gouvernement du Canada pourrait exposer le Ministère à des risques liés à la capacité. Cela pourrait empêcher SPAC de demeurer pertinent (réputation).	Les réponses actuelles aux principaux risques de SPAC consistent notamment à : • investir de façon continue dans la formation des employés. Les nouvelles réponses aux principaux risques de SPAC consisteront notamment à : • assurer la mise en place de structures de gouvernance solides et renforcer la surveillance du rendement et l'établissement de rapports grâce à de bons investissements en gestion de l'information et technologie de l'information (GI-TI). • continuer de collaborer avec le SCT et SPC pour renforcer le modèle de partenariat avec des responsabilités et des rôles clairs à l'appui des initiatives de transformation d'envergure complexes.	• Tous les programmes	• Un gouvernement ouvert et transparent : un bon gouvernement au service des Canadiens en mettant l'accent sur les résultats

3.1 Tableau des risques (suite)

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien avec les programmes du Ministère	Lien avec les engagements énoncés dans la lettre de mandat ou avec les priorités du Ministère et de l'ensemble du gouvernement
Santé, sûreté et sécurité—Il y a un risque que les enjeux liés à l'intégrité de l'infrastructure aient une incidence sur les conditions de fonctionnement, la continuité des activités et le rendement des biens immobiliers du gouvernement du Canada, ce qui entrainerait la non-conformité aux lois, aux règlements ou aux codes et l'interruption des services fournis aux clients. Cela pourrait nuire à la santé, au bien-être, à la sécurité et à la sûreté des employés et du public.	Les réponses actuelles aux principaux risques de SPAC consistent notamment à : • poursuivre l'élaboration de stratégies d'atténuation afin de limiter le plus possible les répercussions opérationnelles potentielles; • continuer à évaluer et à atténuer les risques potentiels relativement à la sécurité quand des locaux à bureaux sont attribués à des locataires présentant un risque élevé. Les nouvelles réponses aux principaux risques de SPAC consisteront notamment à : • améliorer la formation et la surveillance (p. ex. examens spécialisés pour assurer la conformité avec les politiques).	• Services internes • Gestion des locaux et services immobiliers	• Croissance de la classe moyenne : investir dans l'infrastructure pour créer des emplois et assurer la prospérité de la classe moyenne en revitalisant l'infrastructure publique fédérale partout au Canada • Un Canada inclusif et équitable : renforcer la sécurité publique au moyen du renforcement de la sécurité des réseaux et des cybersystèmes du gouvernement du Canada
Urgences relatives aux systèmes essentiels—Il y a un risque de mauvais fonctionnement des systèmes essentiels et de l'infrastructure (p. ex. alimentation électrique, réseaux de distribution d'eau et de collecte des eaux usées) en raison des dangers naturels et autres. Cela pourrait fragiliser ou interrompre les systèmes, ce qui menace les diverses activités de base du ministère, comme l'accès aux renseignements sur les systèmes essentiels, les systèmes de sécurité électroniques, les systèmes de ventilation et de chauffage ainsi que la sécurité physique des employés et du public.	Les réponses actuelles aux principaux risques de SPAC consistent notamment à : • mettre à jour et valider les plans de continuité des activités (PCA); • veiller à ce que les entrepreneurs et les fournisseurs de services externes disposent de PCA pour assurer un service ininterrompu à SPAC et à ses clients. Les nouvelles réponses aux principaux risques de SPAC consisteront notamment à : • mettre en place des plans de continuité pour les applications de TI ayant la plus grande valeur; • renforcer la gestion de la sécurité des TI à SPAC; • améliorer les capacités de reprise après sinistre des applications essentielles à la mission.	• Services internes • Gestion des locaux et services immobiliers • Tous les programmes	• Croissance de la classe moyenne : investir dans l'infrastructure pour créer des emplois et assurer la prospérité de la classe moyenne en revitalisant l'infrastructure publique fédérale partout au Canada • Un Canada inclusif et équitable : renforcer la sécurité publique au moyen du renforcement de la sécurité des réseaux et des cybersystèmes du gouvernement du Canada

3.1 Tableau des risques (suite)

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien avec les programmes du Ministère	Lien avec les engagements énoncés dans la lettre de mandat ou avec les priorités du Ministère et de l'ensemble du gouvernement
Fraude—Compte tenu du rôle de SPAC en tant que principal fournisseur de services d'approvisionnement et de biens immobiliers du gouvernement du Canada ainsi que de sa dépendance aux systèmes et réseaux informatiques, la fraude et toute autre action fautive, comme la corruption, la collusion entre entrepreneurs, le truquage d'offres ou une cyberattaque, pourraient compromettre non seulement les activités de SPAC mais aussi celles du gouvernement du Canada en nuisant à la concurrence équitable, en menaçant l'intégrité des marchés, en freinant la croissance économique, en augmentant le coût et le risque liés aux activités, et en minant la confiance du public à l'égard des institutions gouvernementales.	Les réponses actuelles aux principaux risques de SPAC consistent notamment à : • mettre davantage l'accent sur les valeurs et l'éthique, la formation, le resserrement des normes de filtrage de sécurité pour les entrepreneurs, les clauses relatives à l'inconduite, l'échange de données avec les organismes de sécurité et le Régime d'intégrité; • définir des contrôles internes et des signaux d'alarme; • réaliser des évaluations de la menace et des risques pour évaluer et atténuer les risques, notamment les cyberattaques; • mettre en place un processus ministériel d'évaluation de la sécurité et d'autorisation pour s'assurer que la sécurité de la TI soit prise en compte de manière efficace. Les nouvelles réponses aux principaux risques de SPAC consisteront notamment à: • examiner minutieusement les grands projets d'infrastructure importants ou accélérés; • collaborer à l'échelle du gouvernement afin de cerner les lacunes relatives à la sécurité, à la sensibilisation et à la formation en matière de GI-TI; • collaborer avec la GRC pour étudier et mieux comprendre la menace provenant du crime organisé; • étudier la possibilité d'officialiser un cadre gouvernemental de lutte contre la corruption, la fraude et les actes répréhensibles.	• Programmes et services d'intégrité • Services internes	• Croissance de la classe moyenne : investir dans l'infrastructure pour créer des emplois et assurer la prospérité de la classe moyenne en revitalisant l'infrastructure publique fédérale partout au Canada • Un Canada inclusif et équitable : renforcer la sécurité publique au moyen du renforcement de la sécurité des réseaux et des cybersystèmes du gouvernement du Canada

3.2 Exposé des faits sur les risques

Prestation de solutions—Afin de continuer à offrir d'excellents services aux Canadiens, la fonction publique a besoin de processus opérationnels mis en œuvre de façon opportune et appropriée ainsi que de catalyseurs technologiques, comme des appareils mobiles, des solutions Web et des espaces de travail collaboratifs. Ces initiatives de changement doivent être mises en place à un rythme optimal. Si elles sont mises en place à un rythme trop rapide, leur adoption par les employés ne se ferait pas aussi facilement qu'il a été prévu initialement, ce qui entraînerait le désengagement du personnel. Si elles sont mises en œuvre trop lentement, les changements prévus deviennent dépassés et le risque d'interruption au cours de la migration des anciens systèmes est plus élevé. Grâce à la capacité d'innover efficacement et de façon coordonnée, ces initiatives de changement permettront à SPAC de demeurer bien positionné et utile pour ses multiples intervenants.

Changements complexes simultanés—Il y a des attentes en évolution au sein de l'effectif et quant à la façon dont les Canadiens communiquent avec le gouvernement. Par conséquent, plusieurs initiatives de transformation pangouvernementales d'envergure ont été mises en œuvre. Celles-ci comportent de nouvelles approches de gestion au sein des ministères et entre eux qui, par le passé, ont été en silo et contestées quant à l'adoption de technologies et de structures de gouvernance qui évoluent rapidement. Des changements complexes simultanés ont lieu dans les différents secteurs de programme fonctionnel de SPAC : finances, approvisionnement, biens immobiliers, projets de biens patrimoniaux parlementaires, services linguistiques, technologies de l'information, gestion de l'information, pratiques de gestion, ressources humaines, sécurité et politique pangouvernementale plus vaste. Il pourrait s'ensuivre plusieurs difficultés concernant l'atteinte de nombreux buts potentiellement contradictoires et interreliés, tout en maintenant les objectifs courants du mandat et la confiance du public à l'égard des capacités du gouvernement.

Santé, sûreté et sécurité—SPAC gère l'un des portefeuilles les plus importants et les plus diversifiés du pays, notamment les installations à bureaux et les infrastructures spécialisées du gouvernement, comme les ponts et les barrages. Il offre aux ministères et aux organismes fédéraux des milieux de travail abordables et propices à la productivité ainsi qu'une gamme complète de services immobiliers. Au fil des ans, la fonctionnalité, les conditions de fonctionnement, la continuité des activités et le rendement des biens immobiliers ont présenté des difficultés liées à la capacité des ressources à atteindre des objectifs d'entretien de niveau élevé. De plus, la possibilité d'attaques délibérées et ciblées visant des infrastructures gouvernementales ou des locataires précis pourrait compromettre la sécurité physique des biens et des occupants. Ce type de risque pourrait nuire à l'économie ou la fonctionnalité des communautés avoisinantes. De plus, les immeubles gérés par SPAC pourraient être inexploitables de façon temporaire ou permanente, ce qui limiterait la capacité de réalisation du mandat de SPAC qui consiste à fournir des locaux à bureaux à vocation générale sécuritaires et fonctionnels, à l'appui de la continuité

des activités et des programmes du gouvernement ainsi que de l'atteinte de ses objectifs connexes en matière de rendement des services.

Urgences relatives aux systèmes essentiels—Dans le monde contemporain, un éventail de dangers naturels et sanitaires ainsi que des menaces d'origine humaine deviennent de plus en plus fréquents, complexes et reliés entre eux en raison de la mondialisation, mais aussi des forces naturelles et politiques à l'œuvre. Bien que des systèmes d'intervention d'urgence soient en place, les enjeux susmentionnés pourraient accroître la fréquence et la gravité des défectuosités ou des défaillances des différents systèmes. La gestion des changements sans précédent est complexe et imprévisible, et nécessite des approches novatrices, dynamiques et adaptées en matière de planification de la continuité des activités à l'échelle du gouvernement.

Fraude—La fraude est une tentative délibérée de tromper en vue d'obtenir un gain calculé. Les initiatives du gouvernement ne sont pas à l'abri du risque de fraude, comme le montrent les cas précédents de truquage d'offres, de collusion et de corruption. Les systèmes actuels doivent continuer d'évoluer afin de mieux répondre à l'évolution technologique rapide (p. ex. cyberattaque) qui permet aux criminels (internes et externes) de compromettre les contrôles internes. Il résulte de ce type d'activités une détérioration de la confiance du public à l'égard des institutions du gouvernement et une perte financière.

Section IV. Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Résultat stratégique

Le résultat stratégique de SPAC consiste à offrir des programmes et des services centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.

4.1 Programmes

La présente section décrit les programmes de SPAC ainsi que les faits saillants de la planification à l'appui du résultat stratégique du Ministère. On y trouve en outre un aperçu des ressources financières et humaines, des résultats prévus, des indicateurs de rendement et des cibles de chaque programme. De plus amples renseignements se trouvent sur le site Web du Ministère[ii].

Programme 1.1 : Approvisionnements

Ce programme fournit aux organisations fédérales des solutions d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes, des arrangements en matière d'approvisionnement et des protocoles d'entente visant l'acquisition d'une vaste gamme de biens et de services, notamment des services de construction. Il fournit des services d'approvisionnement et des services communs connexes selon les principes de l'approvisionnement éclairé (mobilisation en début de processus, gouvernance efficace, conseils indépendants et avantages pour la population canadienne) dans le cadre d'un processus ouvert, équitable et transparent en vue d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour la population canadienne et le gouvernement fédéral.

Faits saillants de la planification

Sous ce programme, SPAC gère des dépenses de 18 milliards de dollars d'achats au nom d'autres ministères et organismes fédéraux; de cette somme, environ 40 % va aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Également, il dirige et supervise la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, tout en renforçant la capacité du gouvernement de tirer parti des achats liés à la défense pour créer des emplois et générer des retombées économiques pour le pays, et améliorer la gouvernance et la gestion des achats de matériel militaire.

SPAC continuera de fournir des services d'approvisionnement efficaces, efficients et équitables qui aident les institutions du gouvernement du Canada à assurer la prestation de leurs programmes, tout en contribuant aux objectifs socio-économiques du pays.

Dans le but de rendre l'approvisionnement plus accessible et efficace, le Ministère continuera aussi de moderniser l'approvisionnement et d'élaborer des processus, des politiques et des outils plus conviviaux, conformément à la lettre de mandat de la Ministre. SPAC simplifiera et automatisera le processus d'approvisionnement en mettant en œuvre un portail unique pour toutes les demandes d'approvisionnement; lequel débutera par un projet pilote à l'échelle du Ministère.

SPAC informatisera davantage les renseignements du gouvernement et s'assurera de mettre davantage de données ouvertes à la disposition des fournisseurs et de l'industrie, conformément à l'engagement du Canada pour un gouvernement ouvert. De plus, le Ministère améliorera l'accès aux clients et aux fournisseurs et élargira la portée des outils d'approvisionnement du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires.

En se fondant sur les commentaires des fournisseurs et les leçons tirées des récents processus d'approvisionnement, le Ministère créera plus d'occasions de s'engager auprès des intervenants grâce à une stratégie de service à la clientèle améliorée et une collaboration fédérale, provinciale et territoriale accrue, afin de répondre aux besoins des clients et des fournisseurs en matière d'approvisionnement, y compris les petites et moyennes entreprises.

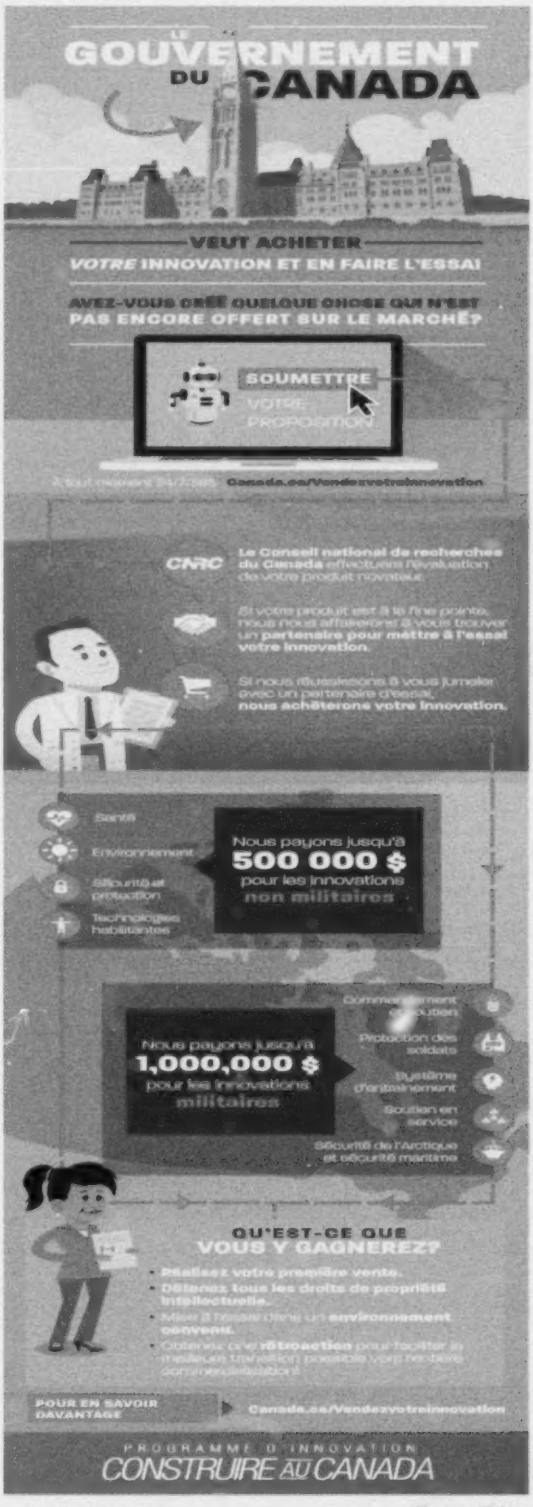

Afin de faire avancer les objectifs de la politique socio-économique du Canada, SPAC élaborera des approches ministérielles en matière de propositions d'approvisionnement écologique et social. Le Ministère continuera également d'appuyer les entreprises canadiennes pour l'introduction de leurs produits et services précommerciaux sur le marché au moyen du Programme d'innovation Construire au Canada. En cherchant à appuyer l'innovation, le Programme met ses clients au centre de ses priorités en consultant régulièrement les intervenants, et en mettant l'accent sur les résultats et les avantages pour les Canadiens.

> « Le Programme d'innovation Construire au Canada a grandement contribué à la commercialisation de nos nouveaux produits innovateurs, en facilitant l'accès à un premier client et en donnant une rétroaction utile sur le rendement, ce qui a favorisé la commercialisation des produits au Canada et à l'étranger. »
>
> Vice-présidente, Bubble Technology Industries Inc.

Afin d'obtenir des résultats de manière ouverte, transparente et efficace, et afin d'appuyer les engagements de la lettre de mandat de la Ministre, SPAC appliquera une approche consultative pour élaborer des stratégies d'approvisionnement grâce à une gouvernance efficace, à une mobilisation rapide et active, et à des conseils indépendants. Le Ministère mettra en œuvre des solutions d'approvisionnement novatrices et des pratiques exemplaires en matière d'approvisionnement en améliorant le régime de gestion du rendement des fournisseurs et en appliquant de nouvelles solutions aux achats complexes.

Conformément aux engagements de la ministre, SPAC travaillera en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale ainsi que le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, afin d'appuyer les activités de diligence raisonnable nécessaires à un processus concurrentiel ouvert et transparent visant à remplacer les chasseurs CF-18. Le Ministère continuera aussi à donner la priorité à la Stratégie nationale de construction navale, afin d'appuyer le renouvellement des flottes de la Garde côtière canadienne et de la Marine royale canadienne, notamment en présentant des mises à jour trimestriels au public et un rapport annuel au Parlement.

SPAC met également en œuvre des méthodes adaptées de passation de contrats d'entretien et de réparation de matériel militaire et de services en s'appuyant sur l'Initiative de soutien, pour s'assurer que les besoins spécifiques de chaque projet de soutien soient satisfaits. Cette initiative, qui a été créée dans le but de mettre à l'essai des solutions novatrices pour la passation de contrats, deviendra entièrement obligatoire en janvier 2018.

Avec le Ministère de la Défense nationale; Innovation, Sciences et Développement économique Canada; la Garde côtière canadienne et d'autres ministères et organismes centraux partenaires, SPAC continuera d'appuyer la transformation en cours de l'approvisionnement touchant la défense en assurant la coordination de la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAMD), laquelle a trois objectifs principaux :

1. fournir le bon équipement aux Forces armées canadiennes et à la Garde côtière canadienne, en temps opportun;
2. tirer profit de nos achats de matériel de défense pour créer des emplois et stimuler la croissance économique au Canada;
3. simplifier les processus d'approvisionnement en matière de défense.

En collaboration avec ses partenaires, le Ministère continuera de fournir des analyses stratégiques, des directives et des conseils selon une optique pangouvernementale afin d'appuyer les comités de gouvernance interministériels de la SAMD.

Le Ministère facilitera l'adoption d'un processus décisionnel intégré et efficace pour les achats de la défense et les achats importants de la Garde côtière canadienne, ainsi que pour la mise en œuvre des principales initiatives, tout en respectant les responsabilités et les mandats existants de chaque ministère.

Par l'intermédiaire de la gouvernance de la SAMD, SPAC continuera de rendre compte régulièrement au Parlement et au public des progrès réalisés au chapitre de l'approvisionnement en matière de défense et continuera de solliciter l'avis de son expert en construction navale afin de fournir des conseils.

Les indicateurs sont établis pour mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs d'équité et d'efficacité, afin d'assurer une saine intendance et des services de grande qualité aux ministères et organismes clients.

La diminution des dépenses et des ETP prévus en 2018–2019 est liée à la fin de la période initiale de cinq ans du Programme d'innovation Construire au Canada. SPAC collabore avec les organismes centraux afin d'identifier une source de financement pour les années à venir.

Processus normalisé pour les achats de faible valeur et de faible complexité

Leçons apprises	Mesures prises
Les fournisseurs croient que le processus d'approvisionnement constitue un aspect où il serait possible d'apporter des améliorations. Ils ont indiqué que le processus actuel est long et confus, nécessitant des documents complexes et des exigences trop restrictives. Il a été indiqué que le coût de préparation d'une soumission est parfois trop élevé pour que le contrat soit rentable. Les petites entreprises notamment trouvent le processus d'approvisionnement ardu.	Grâce à un processus normalisé et simplifié à l'échelle du gouvernement ainsi qu'à l'utilisation des cartes d'achat du gouvernement, les achats de faible valeur seront simplifiés et représenteront un fardeau administratif moins lourd pour les fournisseurs et les clients. Cette normalisation débutera progressivement en avril 2017 auprès d'environ 10 ministères du gouvernement. À la suite de cette normalisation, les petites entreprises canadiennes auront un meilleur accès aux possibilités de marché. Cela renforcera la classe moyenne et aura une incidence positive sur l'économie.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date butoir	Résultats réels		
				2015–2016	2014–2015	2013–2014
Service d'approvisionnement ouvert, équitable et transparent qui fournit le meilleur rapport qualité-prix à la population canadienne et qui est assuré avec efficacité et efficience, à la satisfaction du gouvernement.	Niveau de satisfaction global des ministères et des organismes fédéraux.	75 %	31/03/2018	85 %	72 %	74 %
	Pourcentage de la valeur des contrats de SPAC attribués à la suite d'un processus concurrentiel.	70 %	31/03/2018	86 %	88,3 %	82 %
	Coût des services d'approvisionnement par tranche de 100 $ de contrats attribués chaque année par SPAC.	0,80 $	31/03/2018	2,00 $[1]	0,75 $	1,00 $[2]

1. La cible était de 2,40 $ en 2015–2016 étant donné la méthodologie différente qui était utilisée.
2. La cible était de 0,70 $ en 2013–2014.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
153 731 765	153 731 765	114 121 744	114 337 355

Ressources humaines (Équivalents temps-plein—ETP)

ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
1 551	1 542	1 542

Programme 1.2 : Services de gestion des locaux et des biens immobiliers

SPAC fournit aux ministères et aux organismes fédéraux des locaux à bureaux abordables et des installations à utilisation commune qui appuient l'exécution de leurs programmes et la prestation de leurs services. Le Ministère assure l'intendance de divers travaux publics, comme des immeubles, des ponts et des barrages, et de divers trésors nationaux comme la Cité parlementaire et d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada. SPAC fournit également aux autres ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'au Parlement du Canada, des services immobiliers souples et économiques.

Faits saillants de la planification

Sous ce programme, SPAC fournit des locaux aux parlementaires et à plus de 257 000 fonctionnaires fédéraux dans quelque 1 629 emplacements partout au Canada. Le ministère gère également un portefeuille de biens immobiliers appartenant à l'État et dont la valeur est estimée à 6,8 milliards de dollars, lequel portefeuille compte 17 ouvrages techniques comme des ponts et des barrages. Il réhabilite les édifices de la Cité parlementaire afin de répondre aux besoins en locaux, gère des paiements de loyer d'environ 1,265 milliard de dollars pour 1 586 transactions de location à l'échelle du pays annuellement, et verse un montant de 450 millions de dollars en paiements en remplacement d'impôts à 1 183 autorités taxatrices pour le compte du gouvernement du Canada.

SPAC est en train d'adopter une approche en matière de prestation de services axée sur les clients et ce, en mettant en application la méthode de gestion des services éprouvée par l'industrie. Cette approche permettra d'améliorer la prestation des services, d'augmenter la satisfaction des clients et de renforcer les relations de travail. En se concentrant sur l'excellence du service, SPAC continue d'évoluer pour passer du rôle de fournisseur de services mandaté à celui de fournisseur de services de choix. Cette approche génère déjà des améliorations. Le premier sondage annuel sur le service à la clientèle fait état d'un taux global de satisfaction de la clientèle de 75 %. Le sondage a été réalisé auprès de 28 clients représentant 83 % du portefeuille de SPAC en termes de locaux et de services utilisés. Il y a eu un tournant positif sur la façon de considérer et de valoriser les priorités des clients, lesquels indiquent que le Ministère accorde une grande importance à leurs besoins et à leurs priorités.

SPAC continuera de travailler en étroite collaboration avec ses clients et principaux partenaires, notamment Services partagés Canada, pour fournir à ses clients de toutes les régions des services modernes, uniformes et intégrés. Les mesures que le Ministère prend pour moderniser les lieux de travail du gouvernement du Canada aideront à implanter des méthodes de travail souples axées sur la collaboration, à promouvoir la santé et le mieux-être, à assurer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et à mettre à la disposition des fonctionnaires les outils et les technologies qu'il leur faut pour travailler dans un milieu toujours plus connecté, productif et

écologique. Grâce à cette approche, la productivité et la facilité d'adaptation des fonctionnaires augmenteront et il en résultera de meilleurs services pour les Canadiens, et on pourra ainsi plus efficacement attirer et conserver la main-d'œuvre de demain. En 2016–2017, SPAC a modernisé 108 450 m^2 de locaux à bureaux. Ces travaux contribuent directement à la réduction de l'empreinte environnementale du gouvernement grâce à la réduction de la superficie en mètres carrés allouée par personne.

SPAC tient à offrir des milieux de travail durables et innovateurs qui appuient les activités et la culture de la fonction publique du gouvernement du Canada. Le financement accordé dans le cadre du budget de 2016 pour assurer l'intégrité des programmes est primordial pour que SPAC puisse faire effectuer les travaux nécessaires afin d'améliorer la sécurité, la sûreté et les conditions générales de ses milieux de travail, tout en rehaussant la satisfaction des locataires. Par exemple, SPAC dispose d'un programme robuste de gestion de l'amiante, de même que d'un solide plan de gestion de la Legionella pour tous ses bâtiments. Ces plans aideront à améliorer la santé et la sécurité des fonctionnaires ainsi que celle de tous les citoyens qui pénètrent dans les locaux du gouvernement fédéral.

SPAC continuera de moderniser et d'entretenir l'infrastructure fédérale en appliquant des technologies environnementales modernes et innovatrices, telles que les technologies de bâtiments intelligents, et en veillant à ce que tous les bâtiments de SPAC appartenant à l'État et ceux obtenus par bail-achat affichent la cote de performance Energy Star. Ces investissements dans les technologies écologiques feront progresser la stratégie du carboneutre de SPAC, l'écologisation des opérations du gouvernement et assureront la réduction des gaz à effet de serre. Nous sommes en mesure d'améliorer l'empreinte du carbone de nos bâtiments grâce à un investissement modeste, comme démontré dans le cadre de notre programme lié aux bâtiments intelligents.

Par ailleurs, SPAC entend aliéner ses biens excédentaires de façon efficace et opportune pour réduire son empreinte physique, financière et environnementale. Durant le processus d'aliénation, le Ministère poursuivra des consultations auprès des peuples et des collectivités autochtones, ainsi qu'auprès d'autres ordres de gouvernement. Le Ministère a rempli l'engagement énoncé dans la lettre de mandat de la ministre qui consiste à établir un inventaire de toutes les terres fédérales et de tous les immeubles fédéraux disponibles pouvant être transformés en logement abordable dans les communautés. Afin de miser sur cette réussite, SPAC prendra d'autres mesures pour appuyer l'Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri en offrant aux gardiens fédéraux une orientation fonctionnelle pour réaffecter les biens immobiliers du gouvernement en logements abordables pour réduire l'itinérance.

À l'avenir, SPAC compte profiter des nouvelles occasions qui se présentent, développer de nouveaux marchés de services et créer des partenariats pour exécuter de nouvelles initiatives. Le Ministère offre actuellement du soutien aux autres ministères du gouvernement dans le cadre de la planification de l'infrastructure dont ils auront besoin pour regrouper 13 ministères et organismes liés aux sciences. Il offrira aussi un soutien similaire à d'autres ministères et organismes, comme ceux ayant un mandat relatif à la sécurité. SPAC travaille activement avec ses clients et Services partagés Canada pour cerner de façon proactive les occasions de planification horizontale et de partenariat. Ce type de réflexion novatrice permettra à SPAC de devenir le chef de file des services immobiliers au sein de la communauté fédérale.

Conformément à son rôle d'intendance, SPAC continuera de mettre en œuvre les projets de la vision et du plan à long terme (VPLT) qui visent à contrer l'état de détérioration des édifices du Parlement du Canada datant du 19e siècle, à répondre aux besoins en matière de locaux d'un parlement du 21e siècle et à mettre en œuvre des mesures de sécurité, tout en maintenant le juste équilibre entre ouverture et sécurité sur la Colline du Parlement.

Dans le cadre des projets de la VPLT, SPAC cherche à améliorer la durabilité, l'accessibilité et la sécurité de la Cité parlementaire, tout en faisant la promotion de l'innovation et des possibilités pour les jeunes.

En 2017–2018, SPAC poursuivra la réhabilitation de l'édifice de l'Ouest et du Centre des conférences du gouvernement ainsi que les travaux de construction de la première phase du Centre d'accueil des visiteurs, lesquels seront prêts à recevoir leurs premiers occupants d'ici la session parlementaire de l'automne 2018. Ces projets permettront d'aménager l'espace requis pour entamer la réhabilitation de l'édifice du Centre. Le 1er février 2017, la ministre, le premier ministre ainsi que le président de la Chambre des communes ont célébré l'achèvement du projet de maçonnerie de l'édifice de l'Ouest en installant la dernière pierre à l'extérieur de la tour Mackenzie de l'édifice de l'Ouest.

SPAC continuera d'assurer la planification en ce qui a trait aux immeubles appartenant à l'État qui sont situés du côté nord de la rue Sparks et à l'usage futur de l'édifice du 100, rue Wellington. SPAC travaillera en étroite collaboration avec Patrimoine canadien ainsi que d'autres partenaires et intervenants pour mettre en œuvre les activités de Canada 150, notamment celles qui auront lieu sur la Colline du Parlement.

SPAC poursuivra l'élaboration d'un modèle logique pour la Cité parlementaire relativement aux résultats et à la livraison, afin de démontrer concrètement comment les projets de la VPLT produisent des résultats pour les Canadiens. Ces résultats comprennent la création d'occasions d'emploi importantes dans les secteurs de la fabrication et de la construction ainsi que pour les peuples autochtones, la contribution à l'écologisation des activités du Parlement en intégrant des cibles en matière de durabilité dans tous les projets de la VPLT et la création d'occasions uniques pour les jeunes dans le cadre de programmes COOP et d'apprentissage. Pour ce faire, SPAC s'est associé aux collèges et aux universités afin de tirer profit de pratiques novatrices.

SPAC continuera à offrir des services de haut niveau, sous forme de locaux sécurisés et de soutien administratif, aux ministres du Cabinet, à leurs invités ainsi qu'à leurs employés lorsqu'ils exécutent leurs activités du gouvernement du Canada à l'extérieur de la région de la capitale nationale, tout en cherchant de manière continue des occasions de rationaliser les dépenses et l'administration.

SPAC continuera de s'acquitter de ses responsabilités ayant trait aux Opérations du Cap-Breton (OCB), ce qui comprend la gestion des obligations et des responsabilités de la participation du gouvernement fédéral dans l'extraction de charbon à Cap-Breton, et d'assurer le rôle du gouvernement fédéral dans les initiatives de développement économique, en mettant l'accent sur la mobilisation des intervenants locaux et en réduisant au minimum les responsabilités environnementales et financières à court et à long terme.

La diminution des ETP prévus est attribuable à l'achèvement de projets liés aux Initiatives visant les infrastructures fédérales.

La diminution des dépenses prévues est principalement liée à la fin du financement supplémentaire pour la réparation, l'entretien et le fonctionnement des immeubles fédéraux, afin d'offrir un milieu de travail sécuritaire, ainsi qu'à l'achèvement de l'initiative d'infrastructure fédérale (Budget 2016) visant la réhabilitation d'actifs majeurs, afin de réduire les risques liés à la santé et sécurité.

Initiative d'expérimentation—Solutions en milieu de travail : Modernisation du milieu de travail

Description de l'enjeu

Le gouvernement du Canada a lancé un programme pluriannuel visant à moderniser ses environnements de bureaux. Annoncé dans le Budget 2012, ce programme est appuyé par une vision relative aux milieux de travail du gouvernement du Canada, fait partie des normes d'aménagement du gouvernement du Canada « Milieu de travail 2.0 » et est au cœur de la vision et des objectifs de la transformation de la fonction publique, comme il est énoncé dans Destination 2020/Objectif 2020.

La vision du milieu de travail est celle d'un milieu de travail souple, agile, collaboratif et novateur (obtenu grâce à des changements aux locaux, à la technologie et aux processus) qui appuie un effectif habilité, hautement performant, mobile, en bonne santé et axé sur le savoir. La concrétisation de cette vision fait partie d'Objectif 2020.

SPAC a le mandat de fournir des milieux de travail modernes au gouvernement du Canada. Dans le cadre de cette modernisation, le Ministère introduira l'innovation et le leadership. Des concepts modernes seront explorés, des pratiques de gestion de projet rigoureuses seront mises en application et une gestion exhaustive du changement sera utilisée pour appuyer les employés tout au long de la modernisation du milieu de travail. On vise à réaliser les projets novateurs de modernisation du milieu de travail à l'échelle du gouvernement au cours des deux prochaines années et des années subséquentes.

En tant que ministère, SPAC a fait preuve de leadership grâce à la transformation de ses propres lieux de travail.

Description de l'expérimentation effectuée pour régler l'enjeu

SPAC propose de mettre en place et d'appuyer un centre d'innovation multifonctionnel en milieu de travail qui hébergera :

- les bureaux de solutions en milieu de travail et les espaces de travail de programme de SPAC;
- un laboratoire d'innovation en milieu de travail du gouvernement du Canada (espace conçu pour favoriser le transfert des connaissances et l'innovation ainsi que pour élaborer de nouveaux concepts ou outils en collaboration avec d'autres ministères et organismes);
- un espace de travail commun du gouvernement du Canada, accessible à tous les ministères et organismes;
- le programme de milieu de travail Espace d'avenir du gouvernement du Canada (espace de démonstration de la vie au travail et programme interne/résidentiel à l'appui de l'apprentissage par l'expérience et de la mise en application);
- des salles de réunion et des centres d'apprentissage novateurs.

Le centre d'innovation en milieu de travail visera à :

- fournir les outils essentiels et communiquer les leçons retenues afin que SPAC soit en mesure de mettre en œuvre le programme de modernisation en milieu de travail du gouvernement du Canada dans l'ensemble des ministères;
- établir l'exemple pratique à suivre en ce qui concerne le milieu de travail du futur comme fondement de l'engagement auprès de la haute direction, des employés de la fonction publique, des services ministériels et des professionnels de la gestion des installations;
- offrir un environnement stimulant et propice à l'innovation et à la réflexion prospective dans l'ensemble des secteurs d'activité du gouvernement.

Situé dans le centre d'Ottawa-Gatineau et mesurant de 1 000 à 1 200 m^2, le centre d'innovation en milieu de travail constituerait un milieu de travail axé sur les activités.

Fonds alloués à l'expérimentation

Le projet d'expérimentation devrait coûter 2,5 millions de dollars. Les estimations fondées seront confirmées une fois que la conception sera terminée et que le projet aura été approuvé, au dernier trimestre de 2017–2018. Les fonds proviendront des affectations à but spécial de SPAC pour les projets d'aménagement.

Initiative d'expérimentation—Gestion des biens d'infrastructure : Technologie des bâtiments intelligents

Description de l'enjeu

SPAC a recours à un projet pilote pour mener des recherches sur les effets de la mise en œuvre de la technologie des bâtiments intelligents dans les endroits desservis par les centrales de chauffage et de refroidissement, et pour les évaluer. Au début, le projet pilote visait quatre bâtiments, puis a été élargi afin d'en viser 15. Les résultats initiaux indiquent des économies d'énergie de plus de 15 % et une réduction similaire des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Description de l'expérimentation effectuée pour régler l'enjeu

Initialement, trois différents fournisseurs ont été sélectionnés pour fournir des solutions de bâtiments intelligents. Ils ont été sélectionnés à partir de différents paliers de prix afin de les évaluer par rapport au niveau de service. Le Conseil national de recherches a été embauché pour effectuer une évaluation scientifique des résultats.

La mise en place de la technologie de bâtiments intelligents dans quatre bâtiments a permis de fournir un potentiel de réduction considérable dans la consommation d'énergie (des économies de plus de 500 000 $ ont été réalisées au cours des 22 premiers mois du projet pilote) et les émissions de GES (plus de 15 %). Les résultats positifs du projet pilote initial ont entraîné l'élargissement du programme pilote afin d'y inclure les 11 autres bâtiments reliés aux centrales de chauffage et de refroidissement.

Les résultats du projet pilote relatif aux bâtiments intelligents ont été utilisés pour élaborer les spécifications techniques et l'énoncé des besoins de la demande d'offre à commandes (DOC) relative aux bâtiments intelligents qui est actuellement publiée sur le site Ventes et Achats. On s'attend à ce que cela entraîne la mise en œuvre de la technologie de bâtiments intelligents pour l'ensemble du portefeuille de SPAC; et on en fera part aux autres ministères du gouvernement (Ressources naturelles Canada et le ministère de la Défense nationale ont déjà exprimé leur intérêt).

Fonds alloués à l'expérimentation

Le coût total de la mise en œuvre du projet pilote initial était de 705 000 $ (incluant les coûts liés aux ETP internes). Il est attendu qu'une somme supplémentaire d'un million de dollars devrait être consacrée à la mise en œuvre du projet pilote élargi incluant les 11 bâtiments, lequel sera achevé en 2018–2019.

Initiative d'expérimentation—Initiative relative aux outils intelligents

Description de l'enjeu

La Direction générale de la Cité parlementaire (DGCP) dirige l'initiative relative aux outils intelligents à l'appui d'Objectif 2020 et des priorités de transformation de la GI-TI pangouvernementales. En général, le fonctionnement et l'entretien des bâtiments sont assurés au moyen d'activités prévues et de rapports systématiques. Les besoins n'ont pas changé, même si les outils et les systèmes existants utilisés à cette fin n'ont pas suivi le rythme de l'évolution de la technologie moderne et de nos homologues de l'industrie.

L'initiative de la DGCP relative aux outils intelligents est un moyen par lequel la Direction générale de la Cité parlementaire (et le Ministère) peut démontrer le passage de l'administration traditionnelle du portefeuille de l'État à des pratiques de gestion modernes, novatrices et fondées sur le numérique.

Description de l'expérimentation effectuée pour régler l'enjeu

Initiative relative aux outils intelligents

- Les bâtiments intelligents (actuellement fournis dans le cadre de la vision et du plan à long terme) sont contrôlés numériquement et constituent des biens fondés sur le numérique qui s'appuient sur la programmation et les interfaces de contrôle numérique (outils intelligents) pour mesurer et surveiller la densité d'occupation en temps réel et y donner suite. La production de rapports en temps réel et l'accès aux commandes des bâtiments à distance permettront d'améliorer la qualité des services.
- La DGCP cherche à tirer parti de la connectivité des nouveaux biens et des outils de GI existants du gouvernement pour simplifier l'entretien et l'administration assurés par l'État, maximiser le rendement en fonctionnement et en entretien, et introduire de nouveaux outils et de nouvelles pratiques opérationnelles. L'objectif est de simplifier et rationaliser l'entretien et l'administration.
- Appui sur les partenariats internes à la Direction générale (avec les autres secteurs), avec la Direction générale du dirigeant principal de l'information (DGDPI) et avec les partenaires parlementaires externes.

Le plan de mise en œuvre de cette initiative compte trois phases :

- Phase I (de janvier 2017 à mars 2017)
  a) Appareils mobiles hors réseau
  b) Appareils mobiles sur un réseau
- Phase II—Gestion de l'entretien (de mars 2017 à mars 2018)
- Phase III—Solutions et systèmes opérationnels (à partir de mars 2018)

Répercussions

- Favorise la réduction de l'empreinte écologique de la Cité parlementaire.
- Améliore le suivi du rendement et les résultats mesurables de SPAC (collecte, sauvegarde, tri, archivage électronique et gestion de données).
- Fournit des données pertinentes aux gestionnaires des opérations, à la haute direction et aux partenaires de la Direction générale de la Cité parlementaire (la Direction générale du dirigeant principal de l'information, le Bureau de technologie de l'information du premier ministre, et le Comité directeur).
- Réduit les coûts de fonctionnement et d'entretien grâce à l'ajout d'outils efficients.
- Intègre des fonctions analytiques au niveau des trois phases du plan de mise en œuvre.

Initiative d'expérimentation—Initiative relative aux outils intelligents (suite)

Description de l'expérimentation effectuée pour régler l'enjeu (suite)

Solutions

- Avec l'appui de la Direction générale du dirigeant principal de l'information, la Direction générale de la Cité parlementaire investira dans des outils de GI-TI afin de mieux tirer parti des actifs en matière de données qui ne sont pas encore utilisés à leur plein potentiel. On pourra ainsi moderniser les opérations en adoptant des technologies axées sur la TI.
- L'initiative de la Direction générale de la Cité parlementaire relative aux outils intelligents vise à tirer parti des systèmes de gestion d'entreprise existants (p. ex. SAP, Archibus, GCDocs) qui permettraient de fournir une plateforme de gestion globale dans le futur, en offrant plus de fonctions et de polyvalence aux ressources opérationnelles aujourd'hui.
- Nécessité de faire un lien entre les pratiques actuelles de gestion des biens et les outils futurs proposés, afin d'introduire des outils numériques et des outils de mobilité, de les mettre à l'essai et de confirmer les possibilités et d'obtenir l'appui des utilisateurs à cet égard.
- Appuie l'approche personnalisée interne pour répondre aux besoins opérationnels et démontre une collaboration au sein du ministère et avec les clients/intervenants.

Stratégies de mesure

- Surveillance et mesure du rendement au moyen du tableau de bord de GCDocs.
- Atteinte des mesures cibles relativement au pourcentage des objectifs du plan d'action. À chaque phase, des sondages seront menés auprès des utilisateurs pour déterminer le succès global de l'initiative.

Résultats escomptés

- Permet la modernisation des opérations au moyen d'outils novateurs.
- Favorise le fonctionnement plus efficace des bâtiments, selon des processus simplifiés.
- Analyses améliorées à chaque étape du processus de mise en œuvre.

Fonds alloués à l'expérimentation

Le plan de mise en œuvre est divisé en trois phases. Pour le présent exercice, aucun coût différentiel n'est associé à cette initiative. Pour les exercices subséquents, les coûts seront évalués et revus chaque année avec la Direction du dirigeant principal de l'information. Il s'agit d'une étude pilote du ministère.

Initiative d'expérimentation—Initiative du Carleton Immersive Media Studio

Description de l'enjeu

La Direction générale de la Cité parlementaire a établi un partenariat avec le Carleton Immersive Media Studio, une unité de recherche de l'Azrieli School of Architecture and Urbanism, laquelle recherche de nouvelles technologies numériques pour la conservation et la réhabilitation d'édifices patrimoniaux.

Description de l'expérimentation effectuée pour régler l'enjeu

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et le Carleton Immersive Media Studio (CIMS) partagent de l'équipement pour documenter les édifices patrimoniaux qui utilisent des technologies de construction de pointe, comme l'imagerie en trois dimensions et la taille de pierre robotisée.
- Une modélisation des données du bâtiment (MDB), qui fait appel à des scanneurs au laser pour mesurer des millions de points par seconde, est utilisée pour produire une vision à 360 degrés d'un espace. Ces scanneurs fournissent des renseignements très détaillés que les ingénieurs, les architectes et les artisans peuvent utiliser pour réparer et restaurer les édifices.
- La technologie laser combinée à un logiciel de simulation, permet de créer des modèles tridimensionnels très précis des édifices patrimoniaux ainsi que de leurs sculptures et gravures internes. http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/parlement-parliamentary-fra.html#laser[iii].
- Le travail de partenariat avec les universités contribue à renforcer la capacité au Canada, tout en appuyant les projets futurs dans la Cité parlementaire. Cette initiative fournit aux étudiants en architecture et en génie de l'Université Carleton d'excellentes occasions d'acquérir une expérience pratique de l'utilisation de technologies numériques novatrices pour la conservation du patrimoine.

Plan : en cours.

Répercussions

- Fournit d'importantes données aux gestionnaires des opérations et à la haute direction.
- Accroît la collaboration avec les partenaires clés.

Solutions

- Le gouvernement et l'université bénéficient mutuellement de cet échange de connaissances et d'expertise.
- Les étudiants et les spécialistes du domaine de la conservation acquièrent une formation améliorée dont les conseillers et mentors de la Direction de la conservation du patrimoine peuvent tirer parti.

Stratégies de mesure

- Le rendement est surveillé, mesuré et rapporté au moyen du tableau de bord de GCDocs.

Résultats escomptés

- Les étudiants inscrits aux programmes de maîtrise et de doctorat acquerront une expérience pratique qui leur sera utile en travaillant avec des technologies de pointe.
- En investissant dans les technologies, l'expertise est partagée et la culture d'innovation est favorisée.
- À long terme, les coûts de fonctionnement et d'entretien baisseront grâce à la mise en place d'outils efficaces.

Fonds alloués à l'expérimentation

La valeur des travaux, notamment les travaux liés aux projets de la Cité parlementaire (édifices de l'Ouest, du Centre et de l'Est), s'élèvera à environ 5 millions de dollars; ce montant sera échelonné sur plusieurs années.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date butoir	Résultats réels		
				2015–2016	2014–2015	2013–2014
Les organisations fédérales disposent de locaux et d'installations abordables qui favorisent un travail productif et collaboratif.	Utilisation efficiente des locaux à bureaux, mesurée en m^2 attribué par personne.	18,4 m^2/ par personne	31/03/2018	17,4 m^2/ par personne	18,2 m^2/ par personne	18,5 m^2/ par personne
	Abordabilité des locaux à bureaux, telle que mesurée en coût ($) par m^2.	330 $/$m^2$	31/03/2018	341,07 $/$m^2$	333,25 $/$m^2$	332 $/$m^2$
Les organisations fédérales et le Parlement du Canada ont accès à des services immobiliers souples et économiques.	Taux de satisfaction pour les appels de service signalés par l'intermédiaire du Centre national d'appels de service.[1]	90 %	31/03/2018	89,77 %	89 %	89 %
	Pourcentage de tous les projets immobiliers dont la valeur est supérieure à un million de dollars qui respectent les délais, la portée et le budget établis (moyenne des indicateurs de rendement relatifs au respect des délais, du budget et de la portée).	95 %	31/03/2018	96 %	97 %	98 %
Un portefeuille immobilier qui optimise les retombées économiques et qui diminue la responsabilité à court et à long terme.	Pourcentage du budget de recapitalisation dépensé.	82 %	31/03/2018	91,8 %	92,2 %	95,3 %
	Frais d'entretien différés et de recapitalisation en tant que pourcentage des coûts de remplacement du portefeuille (Indice de l'état des installations).	<10 %	31/03/2019	9,23 %	9,4%	11,3 %

1. Les résultats des années précédentes pour l'indicateur de rendement « Taux de satisfaction pour les appels de service signalés par l'intermédiaire du Centre national d'appels de service » se trouvent sur le site Web Canada.ca, dans la publication « Nos services, nos normes et nos résultats ».

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
2 994 281 729	2 994 281 729	2 380 190 423	2 234 497 300

Ressources humaines (Équivalents temps-plein—ETP)

ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
3 509,28	3 100,44	3 040,44

Le total de ces ETP comprend le total des ETP planifiés pour la Direction générale de la Cité parlementaire, se détaillant comme suit : 429 ETP en 2017–2018; 450 ETP en 2018–2019; et 448 ETP en 2019–2020.

Programme 1.3 : Receveur général du Canada

Ce programme gère les opérations du Trésor fédéral, produit les Comptes publics et tient à jour les comptes du Canada. Il fournit aux ministères fédéraux, de manière facultative, un système de gestion des finances et du matériel et un service de paiement de factures.

Faits saillants de la planification

SPAC continuera de gérer les mouvements du Trésor fédéral en émettant et en réglant plus de 339 millions de paiements fédéraux et provinciaux, et en percevant des recettes pour l'ensemble des ministères. Le Ministère continuera également de tenir à jour les comptes du Canada, de produire l'état mensuel des opérations financières du gouvernement et de préparer les Comptes publics annuels du Canada.

Une des priorités de SPAC est de mettre en œuvre des initiatives visant à accroître l'efficacité et l'efficience de ses programmes et services. C'est ainsi que SPAC continuera de mettre en œuvre le dépôt direct en collaboration avec ses partenaires des autres ministères, notamment l'Agence du revenu du Canada et Emploi et Développement social Canada ainsi que les institutions et associations financières.

SPAC fera progresser l'Initiative de modernisation de la fonction de receveur général qui en renouvellera les systèmes et les processus afin d'améliorer les services offerts aux ministères, aux principaux intervenants et, au bout du compte, à tous les Canadiens.

Le receveur général offrira des services qui répondent aux besoins des clients tout en assurant la saine intendance des fonds publics. Il appuie aussi des valeurs clés, comme la prestation efficace des services, de sorte que les citoyens se sentent respectés et valorisés, tel que souligné dans la lettre de mandat de la Ministre.

Il n'y a pas d'écarts entre les ETP prévus pour les prochaines années.

La diminution des dépenses prévues est principalement liée à la fin du financement supplémentaire reçu pour les augmentations des services d'acceptation des cartes du receveur général et des frais d'affranchissement.

Initiative d'expérimentation—Cadre d'analyse des données

Description de l'enjeu

Le receveur général du Canada est le responsable de la sauvegarde des renseignements financiers importants. Ces renseignements constituent le fondement des Comptes publics du Canada et des états mensuels des opérations financières du gouvernement du Canada. La problématique réside dans la façon dont le receveur général du Canada peut tirer parti de ces renseignements pour appuyer l'intégrité des Comptes du Canada, accroître la transparence pour les Canadiens en ce qui concerne les dépenses de programme du gouvernement ainsi que favoriser la collaboration et l'interopérabilité entre les organismes centraux.

Description de l'expérimentation effectuée pour régler l'enjeu

Pour régler l'enjeu, l'expérimentation sera axée sur la mise en place d'un cadre d'analyse des données pour le receveur général du Canada.

Le plan consiste à collaborer avec les organismes centraux, soutenus par l'expertise du secteur privé, afin de définir les éléments du cadre. Cela pourrait notamment inclure l'évaluation de diverses analyses de données ainsi que des techniques/méthodes de modélisation en fonction de l'accessibilité, de la responsabilisation et de la transparence. On s'attend aussi à ce que le cadre soit mis à l'essai aux fins de validation d'un sous-ensemble de renseignements financiers.

Axée sur les domaines de politique, de programme et de prestation de services touchant directement les Canadiens, cette expérimentation constitue une nouvelle approche novatrice à l'égard de la saine gestion financière. Elle est également conforme aux résultats escomptés de la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor.

Dès que le cadre sera approuvé et utilisé, il jettera les bases des futures expérimentations au fur et à mesure que de nouvelles possibilités et exigences apparaîtront (gouvernement ouvert, critères de mesure des résultats).

Fonds alloués à l'expérimentation

200 000 $ pour 2017–2018

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date butoir	Résultats réels		
				2015–2016	2014–2015	2013–2014
Émission en temps opportun et d'une manière efficace de tous les paiements provenant du gouvernement, et présentation de fichiers de détails sur les dépôts et de rapports sur la comptabilité centrale.	Pourcentage des paiements versés par dépôt direct.	90 %	31/03/2018	85,9 %	79,2 %	75,5 %
	Publication sur le Web des Comptes publics du Canada dans les 24 heures suivant leur dépôt à la Chambre des communes.[1]	100 %	31/03/2018	100 %	100 %	100 %
	Coût moyen par paiement.	0,33 $	31/03/2018	0,27 $	0,33 $	0,32 $
	Pourcentage de rapprochements des dépôts au compte du Trésor réalisés dans les deux jours ouvrables.	95 %	31/03/2018	95 %	95 %	95 %

1. La mesure représente l'aboutissement de l'ensemble des activités et la rigueur requise pour produire les Comptes du Canada dans les délais prescrits, conformément aux lois.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
128 471 892	128 471 892	106 537 458	106 521 313

Ressources humaines (Équivalents temps-plein—ETP)

ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
307	307	307

Programme 1.4 : Programmes et services d'intégrité

Ce programme assure la prestation en temps opportun de programmes et de services spécialisés de grande qualité et accessibles au gouvernement du Canada pour favoriser une gestion et des opérations saine, prudente et éthique.

Faits saillants de la planification

Sous ce programme, SPAC effectue plus de 20 000 vérifications de l'intégrité à l'échelle du gouvernement en vertu du Régime d'intégrité, conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension, et traite plus de 129 000 demandes d'enquête de sécurité sur le personnel afin de permettre aux entrepreneurs de participer aux contrats de nature délicate du gouvernement du Canada.

Le Régime d'intégrité s'aligne sur le mandat de la ministre visant à moderniser les pratiques d'approvisionnement et soutient l'intégrité des marchés publics grâce à des normes élevées en matière d'intégrité pour ses fournisseurs. SPAC poursuivra la mise en place de la Politique d'inadmissibilité et de suspension, en se concentrant sur l'amélioration des opérations du Régime par l'élaboration de directives et de bulletins d'information clarifiant certains aspects de la politique. Le Ministère accroîtera son action auprès du secteur privé et des Canadiens pour s'assurer que le Régime soit bien compris, pour recevoir des commentaires, et pour veiller à ce que les fournisseurs connaissent les exigences de la politique à leur égard. SPAC examinera des occasions de partenariat avec les organismes fédéraux afin de mettre à l'essai de nouvelles initiatives et d'améliorer sa capacité à détecter et à prévenir la fraude et la corruption dans ses contrats et ses ententes sur les biens immobiliers.

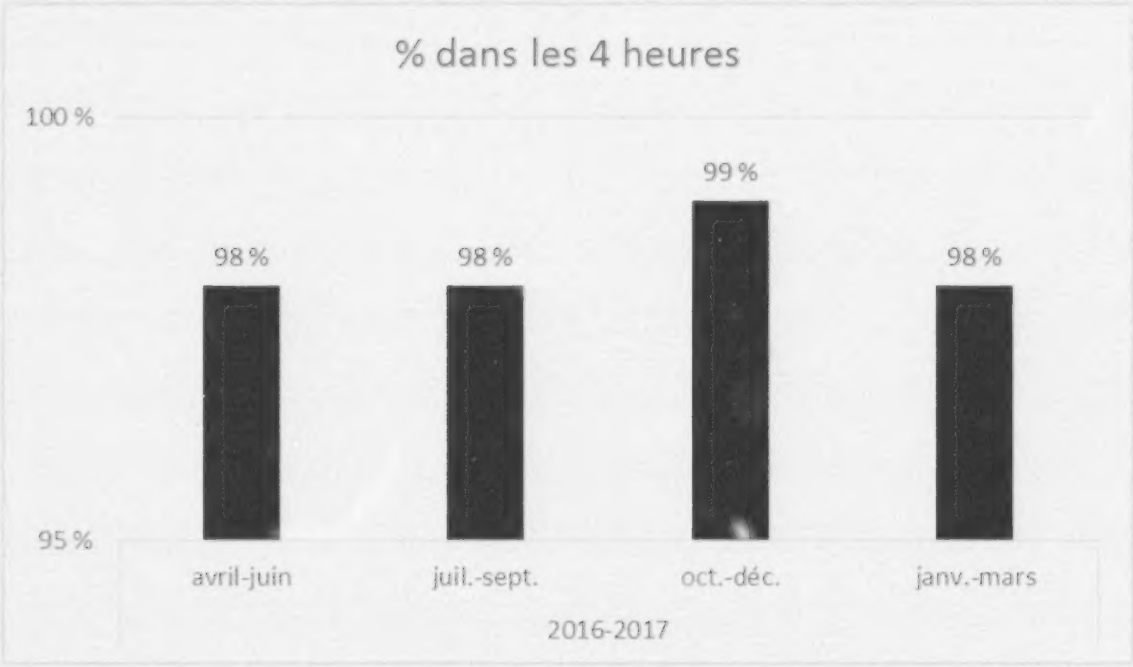

Figure 1. Pourcentage de vérifications de l'intégrité réalisées dans un délai de quatre heures.

SPAC alignera ses pratiques de sécurité sur les nouvelles exigences de la Norme sur le filtrage de sécurité du SCT. Pour mieux répondre aux besoins actuels et émergents de l'industrie et des autres ministères fédéraux concernés, SPAC modernisera sa plateforme aujourd'hui vieillissante et améliorera le rendement de son programme par la mise en œuvre de processus simplifiés, comme la diminution du délai d'inscription pour les fournisseurs. Par ailleurs, grâce à la mise en place de la signature numérique dans l'application existante relative au filtrage de sécurité du personnel, le Ministère réduira davantage le fardeau administratif pour les clients de l'industrie. SPAC continuera d'améliorer ses communications et ses actions pour mieux guider le secteur privé et les ministères fédéraux dans le processus de sécurité des marchés.

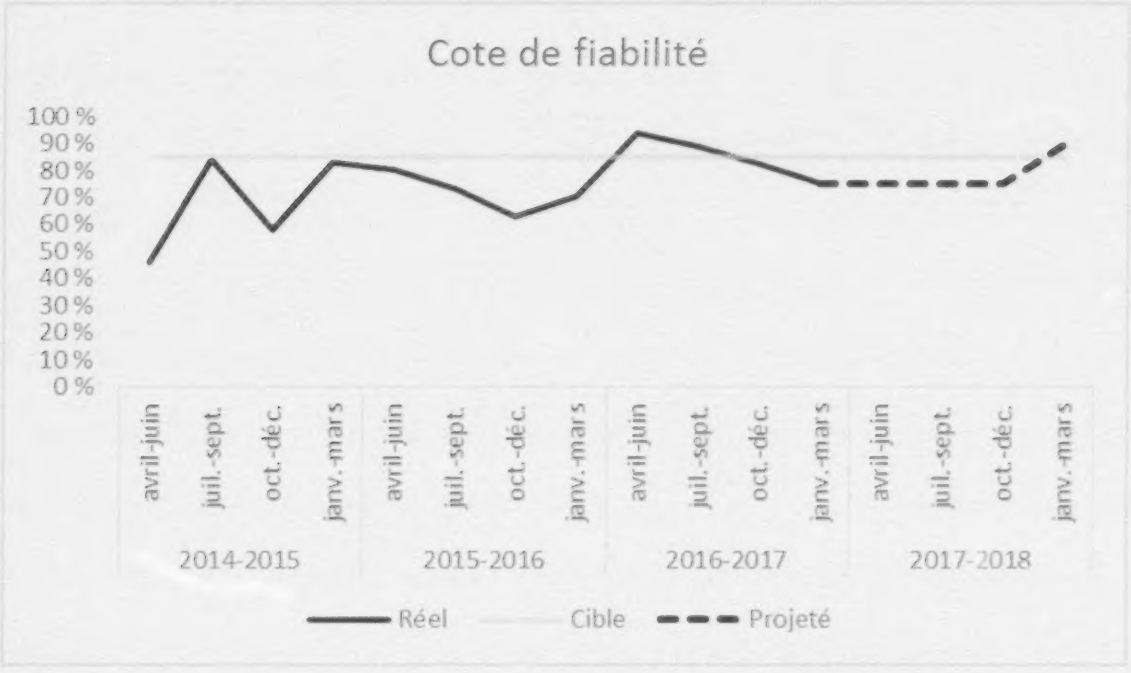

Figure 2. Pourcentage des demandes de cote de fiabilité simple traitées dans un délai de sept jours ouvrables.

Dans le cadre du Programme des marchandises contrôlées, SPAC intensifiera ses actions auprès du secteur privé pour s'assurer que les exigences du nouveau Règlement sur les marchandises contrôlées soient connues. SPAC lancera une plateforme Web d'autoapprentissage à l'intention des représentants désignés des entreprises agréées.

SPAC continuera à offrir des services de juricomptabilité au gouvernement canadien, aux instances internationales et aux organismes d'application de la loi, ainsi que des services de poursuite essentiellement dans le cadre d'enquêtes criminelles comportant un volet financier. Le Ministère fera aussi la promotion de son expertise en juricomptabilité à l'échelle du gouvernement.

Le Programme de surveillance de l'équité permettra également à SPAC de poursuivre la coordination des engagements en matière de surveillance de l'équité et de publier les rapports finaux sur les processus de passation de marchés ministériels dans le but de fournir l'assurance aux Canadiens que ses activités importantes sont menées avec probité et intégrité. Pour finir, le Ministère communiquera les leçons apprises plus largement.

L'écart dans les ETP prévus est dû à la mise en œuvre d'un plan de perfectionnement professionnel.

La diminution des dépenses prévues est reliée à la fin du financement supplémentaire pour les améliorations apportées au Programme des marchandises contrôlées.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date butoir	Résultats réels		
				2015–2016	2014–2015	2013–2014
Programmes et services d'intégrité de grande qualité en temps opportun qui favorisent l'équité, l'ouverture et la transparence des activités gouvernementales.	Nombre de ministères qui appliquent le régime d'intégrité.	140	31/03/2018	S.O.**	S.O.**	S.O.**
	Pourcentage de demandes de cote de fiabilité simple traitées dans un délai de 7 jours ouvrables.	85%	31/03/2018	71 %	67 %	68 %

** Le « régime d'intégrité » constitue un nouvel indicateur de rendement. Il n'a pas été utilisé au cours des années précédentes.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
18 651 926	18 651 926	15 189 099	15 189 099

Ressources humaines (Équivalents temps-plein—ETP)

ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
398	382	382

Programme 1.5 : Administration de la paye et des pensions fédérales

Ce programme fournit aux organisations fédérales des systèmes et des processus centraux fiables pour l'administration de la paye et des pensions. Les services d'administration de la paye et des pensions de SPAC permettent au Ministère de s'assurer que les employés et les pensionnés du gouvernement du Canada reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus.

Faits saillants de la planification

SPAC a établi des normes de service pour la prestation des services de paye et de pension, et étudiera les options pour améliorer le service à la clientèle et diminuer les temps d'attente. En 2017–2018, SPAC continuera d'utiliser les outils et les systèmes nouveaux et existants, afin d'automatiser de bout en bout les services d'administration de la paye et des pensions de première ligne.

Le Ministère veillera aussi à ce que les nouvelles lois, politiques et conventions collectives qui touchent la paye et la pension des employés soient mises en œuvre dans les délais prescrits, et que les employés et les retraités soient payés avec exactitude et en temps opportun grâce à des systèmes et des processus centraux fiables et efficients.

Paye

Aujourd'hui, de nombreux fonctionnaires canadiens continuent d'être confrontés à des défis et à des problèmes concernant leur paye. Le Ministère reconnaît l'urgence de la situation et sa priorité est de veiller à ce que les employés reçoivent leur paye à temps et avec exactitude. SPAC continuera d'optimiser le système de paye Phénix jusqu'à ce que les normes de service soient toujours respectées et que les opérations se stabilisent, et de travailler avec les ministères, les syndicats et les intervenants pour étudier et régler rapidement les problèmes liés à la paye.

Le Ministère s'est engagé à faire preuve de transparence et à fournir aux employés des renseignements fiables et pratiques concernant l'administration de la paye. Pour ce faire, SPAC a créé un calendrier en ligne détaillé appelé « Les problèmes du système de paye Phénix »[iv] qui fournit des normes et des statistiques en temps réel.

Plusieurs mesures exhaustives sont également mises en œuvre pour régler les problèmes liés à la paye. Elles comprennent notamment le règlement des problèmes au Centre des services de paye de Miramichi en vue de traiter la paye conformément aux normes de service, l'amélioration des fonctions du système Phénix, la tenue de séances de formation et de sensibilisation supplémentaires et le soutien des utilisateurs tout au long de la transition jusqu'à l'état stable (lorsque les demandes de paye seront traitées de manière efficiente et uniforme en faisant très peu d'erreurs et que le Ministère respectera ses normes de service 95 % du temps). Le Ministère continuera de travailler

en étroite collaboration avec tous les ministères, les syndicats et les intervenants pour régler les problèmes liés à la paye le plus tôt possible.

Le Ministère va compléter l'aménagement de l'immeuble final du Centre des services de paye de la fonction publique de Miramichi. L'immeuble, qui accueillera l'effectif complet, pourra être occupé en 2017–2018.

Normes de service du Centre des services de paye de la fonction publique	Norme de service (jours ouvrables)[1]
Promotion	30 jours
Employé nouvellement embauché—avantages sociaux	20 jours
Cessation d'emploi	20 jours
Cas d'invalidité	20 jours
Congé parental	20 jours
Retour de congé	20 jours
Nomination intérimaire	30 jours
Mutation	45 jours
Autres (par exemple une affectation à niveau, un échange de renseignements avec des tiers)	20 jours

1. Les normes de service reflètent le temps nécessaire pour que le Centre des services de paye traite un mouvement. Il se peut que les cas complexes prennent plus de temps à traiter.

Figure 3. Normes de service du Centre des services de paye de la fonction publique.

Le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions (PMSSP) a été une réussite et est un exemple de la manière dont les projets de transformation des technologies de l'information de grande envergure peuvent permettre au gouvernement du Canada de réaliser des économies importantes et se moderniser. Le transfert de l'administration de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes (LPRFC), à légard des régimes de pension des membres et des retraités de la Force de réserve et de la Force régulière canadiennes, au système de pension du gouvernement du Canada a été achevé en janvier 2017. En conséquence, les trois principaux régimes fédéraux—pour les membres et les réservistes des Forces armées canadiennes, les membres de la GRC et les fonctionnaires—sont administrés par un seul ministère et forment maintenant le deuxième plus grand régime de pension à prestations déterminées au Canada. Après avoir achevé ce projet pluriannuel, SPAC tirera profit d'autres innovations, en vue d'accroître l'efficacité et l'efficience du programme et d'étendre les fonctions libre-service pour les employés et les retraités.

Le Ministère continuera également à veiller à ce que les transactions liées aux pensions soient traitées dans les délais établis.

Normes de service du Centre des pensions du gouvernement du Canada	Norme de service[1]
Demandes de renseignements téléphoniques	180 secondes
Estimation de partage des prestations de retraite	5 jours
Paiement au titre du partage des prestations de retraite	120 jours
Relevé des options de prestations de retraite	5 jours
Estimation des prestations de retraite versées aux participants retraités	5 jours
Versement initial des prestations de retraite versées aux participants retraités	45 jours
Prestations de retraite versées aux survivants	30 jours
Estimation des transferts de pension d'entrée	60 jours
Estimation des transferts de pension de sortie	90 jours
Versement des transferts de pension de sortie	90 jours
Remboursement des cotisations	30 jours
Estimation des rachats de service	5 jours
Valeur de transfert	45 jours

1. Les délais indiqués sont les normes de service établies par le Centre des pensions. Il faut toutefois reconnaître que, parfois, des facteurs sur lesquels le Centre des pensions n'exerce aucun contrôle peuvent prolonger le délai de traitement des demandes.

Figure 4. Normes de service du Centre des pensions du gouvernement du Canada.

Paye et Pension

Il n'y a pas d'écarts entre les ETP prévus pour les prochaines années.

La diminution des dépenses prévues est liée à l'aménagement du nouvel immeuble du Centre des services de paye à Miramichi (Nouveau-Brunswick), lequel sera achevé en 2017–2018.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date butoir	Résultats réels		
				2015–2016	2014–2015	2013–2014
Les employés reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus grâce à des systèmes et à des processus centraux fiables et efficients.	Pourcentage des mouvements de paye traités selon les normes de service.[1]	95 %	31/03/2018	92,25 %	89 %	98,5 %
	Production en temps opportun de la paye à la quinzaine et mensuelle.	100 %	31/03/2018	100 %	100 %	100 %
	Coût pour SPAC, par compte, de l'administration des systèmes de paye et des processus connexes pour tous les fonctionnaires fédéraux (administration).	105 $	31/03/2018	108,44 $	115 $	109 $
	Coût pour SPAC, par compte, de la prestation des services du Centre des services de paye (réception).	314 $	31/03/2018	S.O.[2]	S.O.[2]	S.O.[2]
Les retraités reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus grâce à des systèmes et à des processus centraux fiables et efficients.	Pourcentage des mouvements de pension traités dans les délais établis.	95 %	31/03/2018	97,8 %	98,3 %	100 %
	Production en temps opportun des paiements de pension selon le calendrier.	100 %	31/03/2018	100 %	100 %	100 %
	Coût, par compte, de l'administration du régime de pensions de retraite de la fonction publique dans l'ensemble du gouvernement.	178 $	31/03/2018	165,50 $	165,32 $	155,12 $
	Coût, par compte, de l'administration du régime de pensions de la Gendarmerie royale du Canada dans l'ensemble du gouvernement[3].	156 $	31/03/2018	135,78 $	S/O	S/O

1. Selon l'information publiée en ligne à : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/remuneration-compensation/paye-centre-pay/mise-a-jour-phenix-phoenix-updates-fra.html[v].
2. Nous ne disposions pas de cet indicateur de rendement les années précédentes. Par conséquent, aucune donnée n'est disponible.
3. En juillet 2014, SPAC a été chargé d'administrer les pensions de la GRC; l'exercice 2015–2016 correspond à la première année complète de données.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
80 895 164	80 895 164	77 426 283	77 514 154

Ressources humaines (Équivalents temps-plein—ETP)

ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
2 022	2 022	2 022

Programme 1.6 : Gestion linguistique et services connexes

Ce programme définit le Bureau de la traduction de SPAC comme étant un intervenant clé dans l'infrastructure de prestation de services du gouvernement fédéral. Le Bureau de la traduction, seul fournisseur interne de services linguistiques au gouvernement, offre des services de traduction, de révision, d'interprétation et d'autres services linguistiques au Parlement, aux tribunaux et aux autres ministères et organismes fédéraux. Il est aussi l'autorité du gouvernement fédéral en matière de terminologie et a reçu le mandat d'élaborer des normes terminologiques pour garantir des communications claires, uniformes et de qualité au sein du gouvernement. Le programme Gestion linguistique et services connexes découle de la Loi sur le Bureau de la traduction.

Faits saillants de la planification

Sous ce programme, SPAC gère la traduction d'environ un million de mots par jour pour le compte du gouvernement et fournit des services d'interprétation en langues officielles, en langues étrangères et en langues visuelles pour plus de 7 000 réunions et événements annuels du gouvernement. Le Ministère gère également TERMIUM Plus®, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada, qui contient plus de 3,5 millions de termes.

SPAC continuera de contribuer à la démocratie canadienne en fournissant au Parlement et aux ministères et organismes fédéraux, par l'intermédiaire du Bureau de la traduction, des services de traduction, d'interprétation et de terminologie de grande qualité et sécurisés 24 h par jour, sept jours par semaine.

Au cours des dernières années, la priorité avait été accordée à la compression des coûts. L'objectif était de réduire les coûts fixes et le tarif par mot, mais cela a augmenté le risque de lacunes en matière de capacité et le risque de perte des connaissances.

Compte tenu du fait que la demande pour les services du Bureau de la traduction a récemment augmenté, en 2017–2018, SPAC se concentrera sur les initiatives d'amélioration de la qualité et de planification de la relève, en donnant la priorité à l'embauche stratégique, à l'investissement dans la formation du personnel, à l'examen des processus de contrôle de la qualité, et à l'élaboration de normes de service opérationnelles, lesquelles clarifient les échéances et les attentes des demandes de services linguistiques.

SPAC créera également un nouveau poste de dirigeant principal de la qualité au sein du Bureau de la traduction dont le titulaire sera chargé de superviser toutes les activités de l'organisation en matière de qualité. SPAC s'engage aussi à réintroduire un programme COOP, embauchant au moins cinquante étudiants par année au cours des cinq prochaines années. Ces mesures

permettront de veiller à ce que le Bureau de la traduction continue à offrir des services de traduction de haute qualité et à soutenir la dualité linguistique du Canada, tout en adoptant des « pratiques d'avant-garde » et en recrutant « les meilleurs de la classe ». Cela permettra de garantir une continuité grâce à la formation et au transfert des connaissances. Le Bureau continuera de faire des efforts en vue d'être reconnu comme un « centre d'excellence, disposé à innover »[1].

Pour pouvoir réduire davantage le coût de la traduction et améliorer la rapidité des services, le Ministère va poursuivre la mise en place de son infrastructure technologique, et notamment remplacer son système de gestion des services linguistiques. SPAC renforcera également ses partenariats avec les fournisseurs de services linguistiques du secteur privé pour maximiser son pouvoir d'achat. En outre, le Ministère poursuivra la modernisation de ses services d'interprétation à distance pour augmenter l'accessibilité des services et réduire les coûts de déplacement.

Pour soutenir les Canadiens dans leurs efforts de communication dans les deux langues officielles, SPAC mettra la dernière main à la nouvelle image du Portail linguistique du Canada[vi] et continuera à fournir des ressources interactives de grande qualité. Il améliorera davantage le contenu relatif aux langues autochtones et travaillera à l'expansion de ses partenariats. Qui plus est, SPAC assurera l'entretien, la mise à jour et l'amélioration de TERMIUM Plus® et étudiera la possibilité de donner aux Canadiens la chance de contribuer à son enrichissement.

En soutien aux personnes handicapées, le Ministère continuera de fournir des services de sous-titrage bilingue en temps réel et d'autres services aux membres du Parlement, ainsi que des services d'interprétation visuelle de grande qualité. Il maintiendra aussi sa forte participation à des forums sur le handicap en ce qui a trait aux services linguistiques.

SPAC demeurera un chef de file dans l'établissement d'un effectif virtuel et il encouragera encore davantage ses employés à se tourner vers une culture organisationnelle axée sur l'innovation.

L'écart entre les ETP prévus est principalement dû au non-remplacement des employés qui quittent l'organisation dans les sous-programmes suivants : Traduction et autres services linguistiques; et Interprétation des conférences. SPAC procèdera à des embauches stratégiques pour remplacer les postes clés dans ces sous-programmes. Le besoin en matière de ressources sera réexaminé dans le cadre d'un nouveau plan qui sera établi pour le Bureau de la traduction afin de répondre à la demande future.

Il n'y a aucun écart marqué dans les dépenses prévues.

[1] http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1186669&_ga=1.99633115.432404992.1456944403

Initiative d'expérimentation—Service d'interprétation à distance

Définition de l'enjeu

Chaque année, le Bureau de la traduction offre des services d'interprétation en langues officielles et en langues étrangères à l'occasion de plus de 2 000 événements par année. Les interprètes doivent souvent se déplacer sur les lieux de l'événement et travailler à partir d'une cabine dans la pièce. Le temps et les frais associés au déplacement des interprètes sont donc importants.

Description de l'expérimentation effectuée pour régler l'enjeu

Mise à l'essai d'un service d'interprétation à distance

Expérimentation déjà entamée : Le Bureau a demandé à certains de ses clients de participer à des projets pilotes d'interprétation à distance. L'interprétation à distance est un service clé en main, utilisant Internet; les interprètes n'ont donc pas à se déplacer et la prestation du service n'exige pas ou peu d'installations sur les lieux de l'événement. Les interprètes gèrent la prestation des services au moyen d'un logiciel en ligne et d'autres technologies.

Avantages prévus

- Améliore la disponibilité des interprètes
- Offre une solution mobile disponible partout et en tout temps
- Encourage le bilinguisme et le respect des exigences en matière de langues officielles
- Augmente la portée pour les bureaux régionaux et internationaux (multilingues)
- Permet l'accès numérique à l'interprétation visuelle et aux autres besoins en matière d'accessibilité
- Réduit les coûts de déplacement pour les interprètes
- Élimine les coûts de location et d'installation des cabines d'interprétation

Prochaines étapes

- Discussions en cours avec les employés pour établir les modalités de travail associées à ce nouveau mode de prestation de services
- Analyse de coûts en cours en vue d'offrir le service d'interprétation à distance aux clients sur une base permanente

Fonds alloué à l'expérimentation

D'avril 2015 à mars 2017, environ 350 000 $ au total ont été investis dans cette initiative. Le budget pour 2017–2018 se chiffre à 200 000 $.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date butoir	Résultats réels		
				2015–2016	2014–2015	2013–2014
Le gouvernement du Canada bénéficie de services linguistiques de qualité et efficients en temps opportun à l'appui de l'utilisation des deux langues officielles dans le cadre de ses activités et de ses communications avec les Canadiens dans la langue officielle de leur choix.	Pourcentage de documents traduits et révisés pour le Parlement dans les délais convenus.	95 %	31/03/2018	96,7 %	97,43 %	96,99 %
	Pourcentage des clients satisfaits des services fournis par le Bureau de la traduction.	85 %	31/03/2018	87,4 %	86 %	S.O.[1]
	Coût par mot des services linguistiques.[2]	0,37 $	31/03/2018	0,39 $	0,41 $	S.O.[3]

1. Aucun sondage n'a été mené en 2013.
2. À l'avenir, cet indicateur de rendement sera révisé afin qu'il soit axé sur la qualité; il s'agira là de l'une des principales responsabilités du dirigeant principal de la qualité. D'autres indicateurs clés pourraient être pris en compte, notamment l'accréditation des interprètes et la présence régionale continue.
3. En 2013–2014, le coût des services linguistiques était calculé en heures plutôt qu'en mots. Les résultats ne sont donc pas comparables.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
64 762 500	64 762 500	65 106 226	64 033 141

Ressources humaines (Équivalents temps-plein—ETP)

ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
1 114,85*	à déterminer	à déterminer

* Il est à noter que, présentement, les ETP prévus pour la gestion linguistique et les services connexes ne tiennent pas compte des récentes annonces faites par la ministre lors de ses comparutions devant les Comités permanents des langues officielles de la Chambre des communes et du Sénat en février 2017. Des analyses plus poussées doivent être réalisées à cet égard, et des prévisions révisées seront alors émises dans le cadre du Plan ministériel 2018–2019.

Programme 1.7 : Programmes et services spécialisés

Ce programme assure la prestation en temps opportun de programmes et de services spécialisés de grande qualité et accessibles aux organisations fédérales.

Faits saillants de la planification

***Remarque :** Le sous-programme 1.7.1 Écologisation des opérations gouvernementales a été transféré au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en date du 31 octobre 2016.

Sous ce programme, SPAC fournit des services aux clients gouvernementaux et à la population canadienne.

Pour les ministères et organismes du gouvernement fédéral, PSPC apporte une touche horizontale pangouvernementale à l'égard des activités, comme le traitement et la numérisation des documents, le soutien aux services et systèmes de ressources humaines, la normalisation et la consolidation des solutions de gestion de l'information et les services de gestion des voyages. Il fournit aussi des services uniques, notamment en appuyant le gouvernement fédéral dans le cadre de l'aliénation des biens excédentaires et saisis, de l'élaboration et de l'examen des normes ainsi que de la certification des biens et des services.

SPAC documente et numérise plus de **30 millions de pages** pour les ministères et organismes du gouvernement fédéral annuellement, tout en appuyant les ministères dans le cadre de la modernisation de la gestion de l'information en vue d'assurer une prestation efficace et efficiente des services axés sur la clientèle pour les Canadiens.

En 2017–2018, SPAC continuera de s'efforcer à trouver des solutions modernes et innovantes pour ses clients de l'administration fédérale et les soutiendra dans la prestation de leurs programmes et services. Le Ministère travaillera à l'expansion et à la promotion des services électroniques et facilitera une approche pangouvernementale et coordonnée dès que possible. Le Ministère continuera de faire la promotion et de faciliter l'adoption de solutions communes et de services communs.

Parmi les initiatives clés, on compte le soutien à l'élaboration d'une stratégie relative aux services axés sur la clientèle pour le gouvernement du Canada, dont il est question dans la lettre de mandat de la ministre : la mise sur pied d'un guichet en ligne unique pour tous les services fédéraux et l'établissement de nouvelles normes de rendement et de nouveaux mécanismes d'évaluation. Cela contribuera à une prestation de services innovante et efficace et à garantir une saine intendance des programmes et des services gouvernementaux.

SPAC renouvellera sa stratégie de service afin qu'elle cadre avec la stratégie axée sur le client du gouvernement du Canada. SPAC mettra également en œuvre l'outil ministériel de gestion des relations avec la clientèle, lequel s'appuie sur la prise de décisions fondées sur des données probantes pour améliorer les relations avec les clients. SPAC continuera de travailler sur ses initiatives d'innovation relatives à la conception et la prestation des services et poursuivra ses engagements au moyen de forums de services afin de veiller à ce que les clients reçoivent des services de grande qualité, et ce, facilement et en temps opportun.

SPAC continuera d'appuyer le SCT et les autres ministères afin de faciliter la transformation des services administratifs du gouvernement du Canada, grâce à la mise en place, à l'expansion et à l'évolution constantes des systèmes administratifs tels que Mes RHGC, le Système de gestion des cas partagés et GCDocs. Cela permettra au gouvernement d'offrir de meilleurs services aux Canadiens et de diminuer les coûts annuels d'exploitation.

SPAC appuie les ministères et les organismes dans le cadre de la transition de **250 900 employés** dans un système unique de gestion des ressources humaines : **Mes RHGC**. La transition vers Mes RHGC améliorera l'efficacité de la prestation des services de RH et réduira les coûts pour l'ensemble du gouvernement, tout en mettant à profit les économies d'échelle réalisées grâce à la normalisation et à la consolidation des processus et des systèmes de RH. Cette mesure permettra d'accroître la capacité du gouvernement du Canada de s'adapter aux priorités changeantes et d'améliorer les services offerts aux Canadiens, et devrait permettre une meilleure utilisation de l'argent des contribuables pour la prestation des services de RH dans la fonction publique fédérale.

En 2017–2018, l'intégration de Mes RHGC au système de rémunération Phoenix sera établie. Le Ministère veillera à ce que les voies de communication soient ouvertes et que les problèmes, les inquiétudes et les risques soient bien communiqués et compris.

En ce qui concerne les Services d'imagerie documentaire, SPAC gérera et intégrera des données numérisées pour faciliter les initiatives de transformation opérationnelle du gouvernement, y compris dans les secteurs de la correspondance ministérielle et des consultations publiques, de même que dans le cadre de la transition vers l'Initiative de renouvellement du milieu de travail. Le Ministère continuera d'améliorer les Services d'imagerie documentaire en assurant un suivi et une gestion rigoureux des processus, de la production et des coûts. Pour assurer une production et des services d'imagerie efficaces, le Ministère comparera la solution d'entreprise avec celle du secteur privé.

SPAC continuera de planifier la prochaine génération de la solution de gestion des déplacements et des dépenses de bout en bout du gouvernement du Canada afin de mieux répondre aux nouveaux besoins des clients, et ce, dans le cadre de ses efforts visant à mettre à jour et à moderniser les solutions existantes, à s'assurer que les systèmes soient intégrés et à tirer profit de la technologie.

Les responsables du Service central de déménagement de SPAC continueront de mener une évaluation annuelle de la satisfaction des ministères clients quant aux services fournis dans le cadre de l'effort d'amélioration de la satisfaction de la clientèle.

SPAC continuera de fournir des renseignements à la population canadienne au sujet des programmes et des publications du gouvernement du Canada, et d'aider le gouvernement du Canada à mener efficacement ses activités de communication par l'intermédiaire du Programme des services de dépôt, de la Direction de la coordination de la recherche sur l'opinion publique, de la Direction de la coordination de la publicité et des partenariats, de la Gazette du Canada et de la Direction du suivi électronique des médias.

SPAC est fier d'appuyer des communications ouvertes et transparentes avec les Canadiens par l'entremise du catalogue en ligne publications.gc.ca[vii], lequel comprend près de **225 000 fiches bibliographiques** des publications du gouvernement du Canada.

Voici certains des sujets d'intérêt pour les Canadiens : The Canadian Charter of Rights and Freedoms[viii], How to complete the record of Employment form[ix] et Edible and poisonous mushrooms of Canada[x], une publication de 1979 qui n'a pas encore perdu sa popularité.

Pour ce qui est des publications en français, La Charte canadienne des droits et libertés[xi], Les religions au Canada[xii] et Le guide du chauffage au bois résidentiel[xiii] figuraient parmi les publications les plus téléchargées chaque mois.

SPAC continuera d'acquérir et de cataloguer des publications numérisées auprès des ministères et des organismes afin de les ajouter à son site Web.

Le Ministère s'engage également à procéder à une recherche indépendante sur les habitudes de consommation des médias des populations des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cette étude permettra également d'obtenir des commentaires sur le niveau de satisfaction relatif aux approches actuelles utilisées par le gouvernement pour communiquer ses programmes et services. Les résultats seront partagés avec les médias concernés et les ministères afin d'assurer des communications efficaces avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire pour les futures campagnes publicitaires.

SPAC continuera également de collaborer avec le SCT et d'autres intervenants pour assurer la mise en œuvre du portail d'information ouverte.

Par le biais de l'Office des normes générales du Canada (ONGC), le Ministère accroîtra l'accès des Canadiens afin de favoriser la normalisation rigoureuse en ce qui a trait à la protection des intérêts canadiens en matière d'économie, de santé, de sécurité et d'environnement. ONGC continuera d'élargir les partenariats stratégiques avec les clients du gouvernement fédéral et

d'autres organisations du secteur public afin d'appuyer la diffusion de normes et de processus de vérification communs.

> « Parce que le Canada est un pays aussi vaste, avec un climat aussi varié, il est très spécifique. C'est l'un des endroits les plus froids au monde l'hiver. La norme définit essentiellement les caractéristiques des conditions canadiennes, que ce soit pour le carburant en aviation, le mazout pour le chauffage dans les collectivités du Nord, le diesel dans les mines de charbon ou l'essence pour les véhicules qui voyagent de très longues distances dans des climats qui varient de jour en jour et de semaine en semaine. Voilà pourquoi l'ONGC est utile. Il aide à adapter les normes, qui sont les mêmes qu'aux États-Unis dans 90 % à 95 % des cas. Mais c'est pour les 5 % à 10 % des normes portant sur les particularités des conditions climatiques du Canada que l'ONGC nous aide. »
>
> **Source :** Un examen de l'Office des normes générales du Canada, Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, juin 2015.

Enfin, SPAC continuera d'aider le SCT dans son nouveau rôle de coordination de l'écologisation des opérations gouvernementales à l'échelle du gouvernement. Le Ministère favorisera également son rôle clé dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de ses propres opérations et aidera d'autres organismes fédéraux à réduire les leurs.

Les écarts liés aux ETP prévus sont principalement attribuables à la croissance en vue de répondre aux besoins des nouveaux services administratifs.

Il n'y a aucun écart marqué dans les dépenses prévues.

Initiative d'expérimentation—Respect de la Loi sur les langues officielles dans les publicités gouvernementales

Définition de l'enjeu

L'un des éléments clés des conseils obligatoires que SPAC donne aux ministères concernant les publicités est lié au respect de la Loi sur les langues officielles (LLO), plus particulièrement s'assurer que le gouvernement communique avec les Canadiens dans la langue officielle de leur choix. Afin d'appuyer la nouvelle orientation de la politique de communication du gouvernement du Canada axée sur la technologie numérique, SPAC doit s'assurer que ses conseils ainsi que les pratiques exemplaires et les approches qu'il recommande en ce qui a trait au respect de la LLO sont efficaces dans le monde des communications numériques en constante évolution. De plus, en 2016–2017, SPAC était l'une des quatre institutions fédérales mentionnées dans une série de plaintes présentées au Commissariat aux langues officielles dans lesquelles on allègue les répercussions négatives de la croissance de la publicité numérique sur la vitalité des médias de langue officielle en situation minoritaire et les communautés qu'ils desservent.

Description de l'expérimentation effectuée pour régler l'enjeu

SPAC dispose de trois initiatives complémentaires planifiées qui permettront d'approfondir notre savoir collectif des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) ainsi que de renforcer le respect de la Politique sur les communications et l'image de marque ainsi que la Loi sur les langues officielles.

1) **Étude de recherche sur les habitudes de consommation médiatique :** Le Ministère s'engage à lancer une recherche indépendante sur les habitudes de consommation médiatique de la population des communautés de langue officielle en situation minoritaire. L'étude visera à déterminer si les Canadiens faisant partie des CLOSM consomment les médias différemment de ceux des communautés de langue majoritaire ainsi qu'à déterminer leur utilisation des moyens de communication numérique pour chercher et/ou obtenir de l'information sur les programmes et les services du gouvernement de façon proactive. L'étude visera aussi à obtenir des commentaires sur le niveau de satisfaction envers les approches actuelles employées par le gouvernement pour communiquer ses programmes et services. Les résultats seront communiqués aux médias des CLOSM et aux ministères, afin d'assurer une communication efficace avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le cadre des campagnes de publicité à venir.

2) **Mise en œuvre d'une fonction de bascule bilingue pour les publicités numériques du gouvernement du Canada**
SPAC mettra à l'essai une fonction unique dans les publicités numériques du gouvernement du Canada qui permettra au destinataire de « basculer » entre les deux langues officielles. Si cette fonction s'avère une réussite, elle permettra essentiellement d'assurer le respect de la LLO. L'intégration de cette fonction de bascule dans les publicités numériques fera augmenter les coûts et possiblement les coûts liés aux médias. La mise à l'essai de cette fonction permettra à SPAC de réaliser une analyse de la rentabilité.

3) **Mise en œuvre d'indicateurs de rendement clés (IRC) et d'un tableau de bord normalisé**
SPAC mettra en œuvre de nouveaux IRC et un tableau de bord normalisé pour assurer le suivi de la conformité des publicités numériques à la LLO. Ainsi, les ministères seront en mesure de faire le suivi des IRC en temps réel dans la plateforme de gestion de données mise en œuvre par SPAC en 2016–2017. Par exemple, le tableau de bord montrerait les impressions quant à la présentation des publicités par province en ce qui a trait aux données du dernier recensement sur la répartition des populations de langue française et de langue anglaise. Les ministères seront en mesure de modifier leurs plans médiatiques en conséquence et SPAC transmettra l'information aux médias des CLOSM et élaborera des pratiques exemplaires.

Fonds alloué à l'expérimentation

200 000 $ sont prévus pour le projet de recherche. La mise en œuvre de la fonction de bascule et du tableau de bord devrait coûter 25 000 $ de plus.

Initiative d'expérimentation—Programme du Système de gestion de cas partagé

Définition de l'enjeu

Les organisations clientes du Système de gestion de cas partagé (SGCP) du gouvernement du Canada développent des applications/solutions à l'appui des différents processus opérationnels relatifs aux fonctions opérationnelles particulières, comme la gestion des demandes d'accès à l'information ainsi que la gestion des subventions et des contributions.

En majeure partie, les organisations clientes procèdent au développement de leurs solutions en fonction de leur adaptation individuelle des processus opérationnels connexes. Cela se traduit par la mise en œuvre de plusieurs solutions semblables qui, en fin de compte, appuient les mêmes résultats opérationnels. L'inefficacité et le dédoublement des efforts en sont les conséquences.

Description de l'expérimentation effectuée pour régler l'enjeu

Le programme du SGCP a permis de mettre en place un environnement partagé où plusieurs organisations clientes peuvent utiliser un seul système de gestion de cas simultanément.

Le SGCP a permis de commencer à mettre à l'essai la configuration de cet environnement partagé afin que plusieurs organisations clientes collaborent dans le cadre d'un processus opérationnel relatif à une fonction particulière, et ce dans le but:

- de changer la culture quant à la façon de définir et de gérer les processus opérationnels communs, et d'adopter une approche horizontale à l'égard de la création de solutions;
- de définir et d'utiliser un processus opérationnel commun au sein des nombreuses organisations;
- de créer une solution correspondante à l'appui de l'utilisation du processus opérationnel commun par de multiples organisations;
- d'automatiser les processus opérationnels communs et les fonctions opérationnelles connexes;
- de réduire le temps d'achèvement des projets;
- d'améliorer l'efficience;
- de réduire le niveau d'effort et les coûts totaux pour définir, développer et gérer la solution et le processus opérationnel;
- de définir et de mettre en œuvre le cadre et le protocole à l'appui de l'approche collaborative et de la gestion des résultats, des solutions qui en découlent et des processus opérationnels.

Le SGCP a récemment permis d'entamer le projet visant à mettre en place, par l'expérimentation, un environnement commun servant de lieu pour définir, créer et mettre au point des processus opérationnels communs et des solutions connexes.

Dans le cadre de l'expérimentation de 2017-2018, un projet pilote sera lancé pour trouver des organisations clientes intéressées et travailler avec elles, dans le cadre duquel une organisation sera responsable de la définition du processus opérationnel et de la création de la solution à l'appui d'un processus opérationnel. Les résultats sont obtenus grâce à la collaboration, aux ressources partagées et aux efforts déployés par les organisations clients intéressées.

Le service sera géré par le programme du SGCP et les résultats seront compilés, notamment les améliorations apportées au processus documenté, les produits du travail créés, les produits du travail partagés, etc.

Fonds alloué à l'expérimentation

Aucun fonds lié au SGCP n'est actuellement alloué à ce projet. Les efforts déployés et le travail sont le résultat de l'accroissement de la capacité du client et du SGCP, et particulièrement le résultat de l'intérêt des organisations clientes à donner suite à des questions précises concernant une fonction ou un processus opérationnel en particulier.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date butoir	Résultats réels		
				2015–2016	2014–2015	2013–2014
Les organisations fédérales ont accès à des services de qualité qui permettent d'améliorer la gestion, la prestation et la protection d'opérations ou de biens gouvernementaux particuliers, tout en réduisant au minimum leurs répercussions sur l'environnement.	Pourcentage de clients satisfaits de la qualité des services.	85 %	31/03/2018	82,5 %	87,4 %	81,5 %
	Pourcentage des sous-programmes et des services qui atteignent les résultats escomptés, y compris en ce qui concerne les niveaux de service ou les normes publiées.	100 %	31/03/2018	71,4 %	75 %	S.O.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
27 562 369	27 562 369	27 700 366	27 769 860

Ressources humaines (Équivalents temps-plein—ETP)

ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
609	620	622

Programme 1.8 : Ombudsman de l'approvisionnement

Ce programme, exercé sans lien de dépendance avec le gouvernement, examine les pratiques d'approvisionnement des ministères et organismes fédéraux, enquête sur les plaintes des fournisseurs relatives à l'attribution ou à l'administration des contrats fédéraux, et veille à la prestation d'un processus de règlement extrajudiciaire des différends pour des contrats existants. Ce programme permet de promouvoir l'équité, l'ouverture et la transparence du processus d'approvisionnement fédéral.

Faits saillants de la planification

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) va continuer à faire la promotion de l'équité, de l'ouverture et de la transparence dans les organismes et ministères fédéraux en travaillant avec les fournisseurs et l'administration afin de clarifier et de régler les problèmes relatifs à l'approvisionnement. Pour mener à bien son mandat, le Bureau continuera d'articuler son objectif stratégique autour de trois piliers : Éduquer, Faciliter et Enquêter.

« Éduquer », c'est accroître les connaissances des problèmes liés à l'approvisionnement et échanger des renseignements à cet égard. Cela permet au Bureau de suivre et de repérer des tendances ou des faits nouveaux liés à l'approvisionnement, et donc de mieux comprendre le point de vue des organismes fédéraux et des fournisseurs canadiens. Le BOA va continuer de collaborer avec les fournisseurs et le personnel de l'administration fédérale afin d'en apprendre davantage sur les défis et les occasions relatifs à l'approvisionnement, et de les informer des services qu'il propose.

« Faciliter », c'est la façon dont le BOA cherche à résoudre les différends entre les fournisseurs et les ministères fédéraux en rouvrant les voies de communication et en encourageant la coopération. Pour cela, il dirigera des activités de facilitation officielles et informelles, et il continuera de jouer un rôle d'intermédiaire entre les fournisseurs et les agents d'approvisionnement pour les aider à régler les différends. En outre, le BOA continuera d'offrir aux fournisseurs et aux organismes fédéraux des services internes de résolution de différends en ce qui a trait à l'interprétation et à l'application des modalités de contrat, et ce gratuitement.

Le pilier « Enquêter » correspond à l'examen des problèmes relatifs à l'approvisionnement. Le BOA continuera d'examiner les plaintes des fournisseurs associées à des contrats précis ainsi que les pratiques d'approvisionnement des organismes fédéraux afin d'évaluer leur équité, leur ouverture et leur transparence. Il continuera aussi de faire des recommandations pour apporter des améliorations.

Ces trois piliers resteront les éléments fondamentaux du Bureau pour ce qui est de ses interactions avec les fournisseurs et les organismes fédéraux.

L'ombudsman de l'approvisionnement rédigera un rapport annuel résumant les activités du Bureau. Celui-ci sera présenté au Parlement.

Il n'y a pas d'écarts entre les ETP prévus pour les prochaines années.

Il n'y a aucun écart marqué dans les dépenses prévues.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date butoir	Résultats réels		
				2015–2016	2014–2015	2013–2014
Meilleure connaissance des principes d'équité, d'ouverture et de transparence dans les pratiques d'approvisionnement du gouvernement fédéral.	Pourcentage d'examens de plaintes formelles, de demandes de règlement extrajudiciaire des différends et de pratiques d'approvisionnement entamés et achevés dans les délais prescrits par le Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement.	100 %	31/03/2018	100 %	100 %	100 %

1. À l'avenir, le BOA intégrera des indicateurs de rendement qui tiennent compte de l'objectif stratégique du Bureau qui consiste à aborder les enjeux relatifs à l'approvisionnement grâce à une approche fondée sur l'éducation, la facilitation et les enquêtes.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
4 080 925	4 080 925	4 080 925	4 080 925

Ressources humaines (Équivalents temps-plein—ETP)

ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
23,03	23,03	23,03

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur sont disponibles sur le site Web de SPAC[xiv] et dans InfoBase du SCT[xv].

4.2 Services internes (SI)

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral définit comme des services à l'appui aux programmes ou nécessaires pour respecter les obligations ministérielles d'une organisation. Ils désignent également les activités et les ressources de dix catégories de services distinctes qui appuient l'exécution des programmes au sein de l'organisation, et ce, peu importe le modèle de prestation de services internes établi par le ministère concerné. Les dix catégories de service sont les suivantes : services de gestion et de surveillance; services des communications; services juridiques; services de gestion des ressources humaines; services de gestion financière; services de gestion de l'information; services de technologie de l'information; services immobiliers; services du matériel; services d'acquisition.

Faits saillants de la planification

SI 1. Services de gestion et de surveillance

En mai 2016, SPAC a entamé un examen indépendant de la Société canadienne des postes dans le but de s'assurer que la population canadienne reçoive des services postaux de qualité à un coût raisonnable. L'examen doit être achevé en 2017–2018 avec l'établissement d'une nouvelle directive pour la Société et l'annonce par le gouvernement de son plan concernant l'avenir du service postal. L'exercice est conçu pour permettre l'engagement direct auprès des Canadiens. Divers services en ligne et en personne sont utilisés pour s'assurer que la prise de décisions soit orientée par la rétroaction des Canadiens.

SPAC veillera à ce que les décisions prises par les ministres soient fondées sur des conseils clairs et exhaustifs, notamment des facteurs relatifs à l'environnement, à l'égalité entre les sexes et aux langues officielles. Le Ministère modernisera aussi son processus de planification intégrée, de mesure du rendement, de gestion des risques et de production de rapports stratégiques pour s'assurer que les objectifs soient bien définis, que les problèmes soient résolus et que les résultats soient clairs et concis pour les parlementaires et les Canadiens. De plus, l'unité chargée des résultats et de la livraison de SPAC continuera de mettre en œuvre la nouvelle priorité du gouvernement axée sur les résultats, en surveillant et en rapportant efficacement les progrès en vue de la réalisation des engagements du mandat de la ministre ainsi que des priorités du gouvernement.

SPAC continuera de fournir des services et des conseils à la ministre concernant les affaires du portefeuille, les affaires internationales et les affaires fédérales, provinciales et territoriales, ainsi que d'administrer la politique sur la dénomination des ouvrages du gouvernement du Canada.

SPAC continuera de collaborer étroitement avec les organisations du portefeuille, les organismes centraux et toutes autres parties concernées, au besoin, pour s'assurer d'établir des processus efficaces, efficients et bien coordonnés pour les documents ministériels ainsi que les autres questions qui doivent être portées à l'attention de la ministre, ou encore qui nécessitent son action ou son approbation.

SPAC contribuera à l'intégrité et à l'efficacité des activités du Ministère, par l'intermédiaire du Bureau de la vérification et de l'évaluation (BVE), en effectuant des vérifications internes indépendantes et crédibles, qui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à l'efficacité et à la pertinence de la gestion des risques, des mécanismes de contrôle et des processus de gouvernance. De plus, le BVE réalisera des évaluations neutres sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des politiques, des priorités et des programmes ministériels.

Par l'intermédiaire des services de gestion de la sécurité et des urgences, SPAC examinera et améliorera les politiques, les plans et les activités de sécurité du Ministère. SPAC harmonisera les services avec la Norme sur le filtrage de sécurité du SCT et mettra en œuvre de nouveaux secteurs de service et de nouveaux processus, selon les exigences de la norme.

Par l'intermédiaire de la Direction des enquêtes spéciales et de la divulgation interne, SPAC effectuera des enquêtes sur les actes répréhensibles, les atteintes à la vie privée ou les fraudes, examinera les plaintes présentées par les fournisseurs et le public concernant les activités d'approvisionnement, et assurera la liaison entre les banques, les services de police et Postes Canada au sujet des vols ou des fraudes de chèques du Receveur général du Canada.

SI 2. Services de communication

SPAC continuera d'offrir, en temps opportun, des services de communications stratégiques et professionnels qui ciblent les besoins et les intérêts du Ministère et qui appuient les priorités de la ministre, tel qu'il est décrit dans sa lettre de mandat.

SPAC continuera également d'appuyer des communications ouvertes et transparentes en utilisant des plateformes de médias sociaux pour partager rapidement des renseignements, en mobilisant des publics externes et en collaborant avec eux, et en expliquant la façon dont les programmes du Ministère produisent des résultats et profitent à la population canadienne et aux intervenants.

SI 3. Services juridiques

SPAC continuera de fournir un soutien opérationnel et administratif aux avocats et à l'avocat général principal.

Le Ministère continuera d'offrir un soutien parajuridique aux avocats et à l'avocat général principal.

SI 4. Services de gestion des ressources humaines

SPAC renforcera la capacité du Ministère à attirer, à perfectionner et à maintenir en poste les employés compétents afin de répondre aux besoins organisationnels actuels et futurs en améliorant les approches en matière de planification de l'effectif et de gestion des talents. Cela permettra d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour les jeunes. Le Ministère appuiera également une culture de haut rendement en renforçant les pratiques de gestion des ressources humaines et en rationalisant les activités. Cela comprendra l'examen des services de ressources humaines afin de moderniser les processus, maximiser l'utilisation des outils électroniques et évaluer le Programme de gestion du rendement.

SPAC continuera d'appuyer le bien-être organisationnel au moyen de programmes et d'outils permettant de s'assurer que le milieu de travail soit respectueux, divers et inclusif. Pour ce faire, on doit mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail sur la santé mentale, notamment en désignant les champions, en continuant d'élaborer et d'offrir des ateliers sur la santé mentale et en établissant des stratégies de santé mentale et des plans d'action au sein du Ministère. L'ombudsman de la santé mentale de SPAC, qui a entrepris son nouveau mandat le 6 février 2017, relève directement de la sous-ministre. L'ombudsman sera une ressource indépendante et confidentielle qui aidera les employés à trouver les nombreux programmes de mieux-être disponibles et à y participer. Il contribuera à l'amélioration continue de ces programmes ainsi qu'au mieux-être des employés en les écoutant et en les consultant ainsi qu'en formulant des recommandations en matière d'améliorations. Grâce à la création de ce poste, SPAC est un précurseur et entend devenir chef de file dans la promotion d'un milieu de travail sain qui favorise le mieux-être.

SI 5. Services de gestion financière

Le Ministère continuera d'assurer une saine intendance et l'excellence en gestion en planifiant efficacement les ressources et en gérant l'effectif, tout en continuant à miser sur les leçons apprises et à communiquer les meilleures pratiques dans l'ensemble de la fonction publique.

SPAC continuera d'assurer une gestion financière saine et solide tout en optimisant l'utilisation des ressources ministérielles dans le cadre d'initiatives comme un plan financier triennal, un processus d'affectation budgétaire souple et en temps opportun, une gestion proactive des revenus, des dépenses et des engagements, une initiative permettant de tirer profit des technologies pour fournir des renseignements financiers en temps opportun pour orienter la prise de décisions, une approche intégrée et ministérielle en matière de gestion des investissements dans les biens de SPAC, et une attestation des présentations au Cabinet par le dirigeant principal des finances.

De plus, le Ministère continuera d'axer ses efforts sur la formulation de conseils financiers solides au stade de la planification des initiatives ministérielles, appuyant ses relations de partenaire d'affaires avec les autres ministères. Cela permettra de prendre des décisions en temps opportun et d'obtenir les résultats souhaités.

De plus, le Ministère continuera activement de déterminer et favoriser la normalisation des processus opérationnels financiers afin d'améliorer la qualité des renseignements pour prise de décisions mis à la disposition de nos clients et de nos partenaires.

SI 6. Services de gestion de l'information

La Politique sur la gestion de l'information, qui comprend la Directive sur le gouvernement ouvert[xvi] et la Politique sur les résultats[xvii], a établi des objectifs et des résultats clairs pour guider les ministères dans la prestation des services. Afin de faciliter la prise de décisions éclairées, l'analyse et la gestion des données de l'information sont désignées comme des capacités fondamentales qui aideront à mettre en œuvre les priorités et à honorer les engagements à l'égard des Canadiens. Afin de respecter les exigences des politiques, SPAC renforcera sa capacité d'analyse et de gestion des données et mettra l'accent sur la fourniture d'un meilleur accès aux données ainsi que l'amélioration de l'utilisation des données au profit des décideurs.

SPAC établira aussi une gouvernance des données qui appuiera et facilitera l'exécution du Plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert et optimisera la communication des données et de l'information. Cette mesure appuiera l'engagement du gouvernement du Canada envers la transparence, la reddition de comptes, l'engagement des citoyens et les avantages socioéconomiques, définis dans la Directive sur le gouvernement ouvert.

SPAC s'assurera qu'il soit prêt à mettre en œuvre la phase 1 des améliorations à apporter au régime d'accès à l'information. Étant donné que les changements proposés auront une incidence sur certains des processus administratifs internes et qu'ils seront appliqués au Cabinet de la ministre, SPAC maintiendra une communication régulière avec le SCT. Actuellement, les échéanciers proposés indiquent que la phase 1 sera mise en œuvre en 2017–2018. De plus, la Direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels développera des documents de sensibilisation qui cadrent avec les modifications proposées à la loi.

SI 7. Services de technologie de l'information

Le Ministère mettra l'accent sur les Services de technologie de l'information pour assurer la disponibilité continue et la viabilité des systèmes existants. Le Ministère améliorera sa capacité à appuyer les initiatives de transformation ministérielles et pangouvernementales afin de servir ses clients efficacement. Il fournira un portefeuille optimisé des systèmes qui puisse appuyer les priorités établies par le gouvernement du Canada et les engagements indiqués dans le mandat du Ministère.

Le Ministère continuera de participer dans la conception du projet et la mise en œuvre de la technologie des solutions de bout en bout pangouvernementales à l'appui du programme de modernisation des TI du gouvernement du Canada. En misant sur l'expérience actuelle et les leçons tirées de la mise en place du système de paye Phénix, SPAC poursuivra aussi les activités en cours et peaufinera davantage : la solution GCDocs pour la gestion des dossiers et des documents; le Système de gestion des cas partagés du gouvernement du Canada pour la gestion de cas et la gestion de la relation client; et Mes RHGC pour la gestion du personnel.

Le programme de technologie de l'information comprendra aussi l'innovation et la promotion de l'utilisation de nouveaux modèles de mise en œuvre des capacités, comme l'infonuagique, qui feront évoluer les capacités de TI de façon rentable, tout en appuyant une prestation de services ouverte, transparente et équitable. Le Ministère sera guidé par le Plan stratégique sur la technologie de l'information du gouvernement du Canada 2016–2020[xviii] publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor et ira de l'avant en mettant clairement l'accent sur l'importance de la gestion du changement et de l'aspect humain des services de TI.

SI 8. Services des biens immobiliers

Le Ministère s'est engagé dans une initiative nationale appelée l'Initiative de renouvellement du milieu de travail pour la création d'un milieu de travail plus dynamique, plus ouvert et interconnecté, qui comprend le renouvellement et le regroupement des locaux à bureaux de même que l'intégration des technologies habilitantes. Cette initiative, composée de projets dans l'ensemble du pays, donnera lieu à des environnements de travail modernisés qui favorisent l'innovation et la collaboration, appuient un effectif très performant et souple et contribuent à l'écologisation des activités du gouvernement.

SI 9. Services du matériel

SPAC continuera à assurer une saine intendance des fonctions de gestion du matériel du Ministère. Il améliorera aussi le secteur de la gestion des biens en actualisant la politique ministérielle sur la Gestion et le compte rendu des immobilisations, pour s'assurer que le compte rendu et la surveillance des immobilisations soient conformes aux Normes comptables du Conseil du Trésor. De plus, le Ministère achèvera son plan d'action du Cadre de contrôle de gestion des biens immobiliers. Ce cadre normalisera et clarifiera la façon dont le Ministère gère ses biens immobiliers et permettra l'adoption des pratiques de surveillance efficientes et efficaces. Il sera examiné et mis à jour au besoin afin de respecter les exigences et les normes ministérielles.

Le Ministère continuera de développer des normes de service pour les biens, la flotte et l'entreposage, plus particulièrement la norme de service de disposition des biens.

Le Ministère élaborera une stratégie de gestion des connaissances en gestion du matériel pour ses spécialistes fonctionnels de la gestion du matériel afin de soutenir la formation de ce groupe et de lui permettre d'obtenir la certification. Ainsi, le Ministère se positionnera pour améliorer sa capacité à fournir les services de gestion du matériel ainsi qu'à intégrer et à promouvoir des compétences précises du SCT dans la gestion des talents.

SI 10. Services des approvisionnements

SPAC continuera d'affiner et de rationaliser ses processus et stratégies de planification de l'approvisionnement et veillera à ce que des pratiques exemplaires soient partagées avec les intervenants internes et externes concernés. Il fournira aussi du leadership en matière d'innovation en matière d'approvisionnement : en élargissant l'exercice de planification de l'approvisionnement pour inclure les approvisionnements planifiés de moins de deux millions de dollars; en faisant la promotion de l'utilisation des cartes d'achat; en renouvelant les rapports d'achat afin d'accroître la transparence et l'automatisation; et en améliorant le modèle de prestation de services pour les opérations d'approvisionnement, ce qui comprend la mise à jour des normes de service et des indicateurs de rendement, et la simplification des processus. Cela permettra au Ministère de renforcer les pratiques de surveillance de l'approvisionnement, de reddition de comptes, et de conformité.

Le Ministère élaborera une stratégie de développement des connaissances en matière d'approvisionnement à l'appui de la formation et de la certification des spécialistes fonctionnels en approvisionnement. Ainsi, le Ministère se positionnera pour améliorer sa capacité à fournir les services de gestion des approvisionnements ainsi qu'à intégrer et à promouvoir des compétences précises du SCT dans la gestion des talents.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
221 643 915	221 643 915	221 602 215	221 611 043

Ressources humaines (Équivalents temps-plein—ETP)

ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
2 801,63	2 810,43	2 811,83

Différences au chapitre des ressources financières et du nombre d'ETP pour les Services internes

L'écart d'ETP prévus est principalement attribuable au besoin de ressources supplémentaires pour assurer les nouvelles lignes de services, en raison d'éléments supplémentaires figurant dans la Norme sur le filtrage de sécurité du SCT.

Il n'y a aucun écart marqué dans les dépenses prévues.

Section V. Dépenses et ressources humaines

5.1 Dépenses prévues

Points saillants sur les dépenses

Tendances relatives aux dépenses du ministère

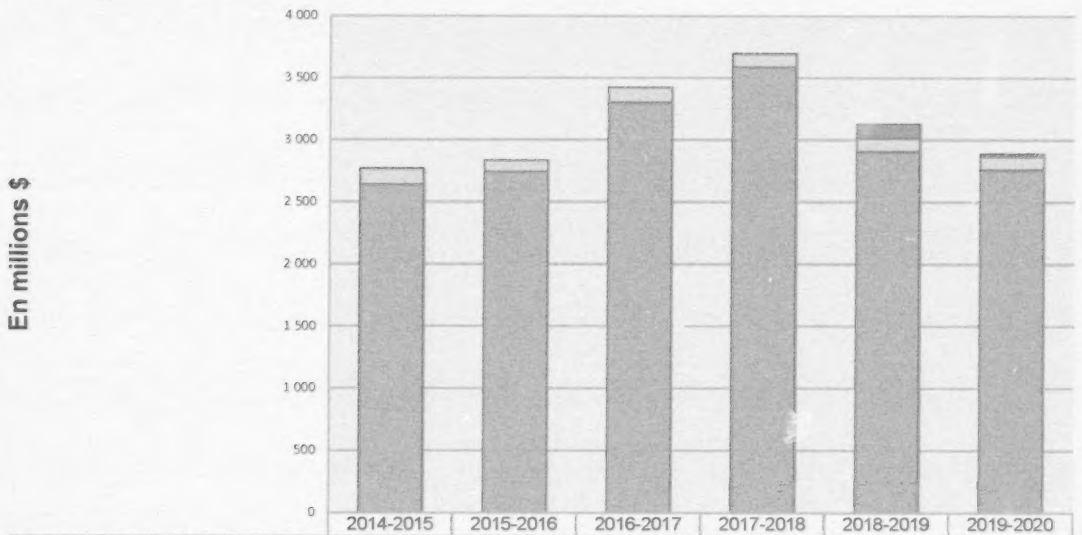

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Programmes temporaires - anticipés	0	0	0	3	114	23
Postes législatifs	128	91	121	108	108	108
Crédits votés	2 639	2 742	3 299	3 586	2 904	2 758
Total	2 767	2 833	3 420	3 697	3 126	2 889

Description narrative

Le graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère présente les tendances des dépenses prévues et réelles du Ministère au fil du temps. Les données représentent les dépenses réelles (2014–2015 à 2015–2016), les dépenses projetées (2016–2017) et les dépenses prévues (2017–2018 à 2019–2020). Les données sont réparties entre les programmes temporaires anticipés ainsi que les dépenses législatives et votées, afin de démontrer l'incidence du renouvellement prévu du financement temporaire au cours de la période de planification de trois ans.

Les écarts en ce qui a trait aux programmes temporaires indiqués dans le graphique ci-dessus sont le résultat de ce qui suit :

- **2,8 millions de dollars** pour le Programme de certification des coûts et des profits se terminant en 2016–2017;
- **114,1 millions de dollars** pour les initiatives et les projets suivants se terminant en 2017–2018 :
  - l'initiative d'infrastructure fédérale; et
  - la période de financement initiale du Programme d'innovation Construire au Canada;
- **22,6 millions de dollars** pour les initiatives et les projets suivants se terminant en 2018–2019 :
  - le complexe Carling; et
  - l'Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abris.

Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les Services internes (dollars)

Résultat stratégique : Programmes et services centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.

Programmes et services internes	Dépenses pour 2014–2015	Dépenses pour 2015–2016	Dépenses prévues pour 2016–2017	Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
Approvisionnements	144 689 521	151 557 532	150 910 497	153 731 765	153 731 765	114 121 744	114 337 355
Services de gestion des locaux et des biens immobiliers	2 032 720 121	2 112 305 111	2 597 779 524	2 994 281 729	2 994 281 729	2 380 190 423	2 234 497 300
Receveur général du Canada	116 448 841	109 908 581	122 831 240	128 471 892	128 471 892	106 537 458	106 521 313
Programmes et services d'intégrité	22 035 911	20 273 364	21 475 704	18 651 926	18 651 926	15 189 099	15 189 099
Administration de la paye et des pensions fédérales	115 698 499	128 954 893	156 729 638	80 895 164	80 895 164	77 426 283	77 514 154
Gestion linguistique et services connexes	57 727 343	51 299 267	67 167 738	64 762 500	64 762 500	65 106 226	64 033 141
Programmes et services spécialisés	47 133 036	24 537 710	33 048 888	27 562 369	27 562 369	27 700 366	27 769 860
Ombudsman de l'approvisionnement	3 889 948	3 830 009	4 172 565	4 080 925	4 080 925	4 080 925	4 080 925
Total partiel	**2 540 343 220**	**2 602 666 467**	**3 154 115 793**	**3 472 438 270**	**3 472 438 270**	**2 790 352 524**	**2 643 943 147**
Total partiel— Services internes	226 820 291	230 649 243	265 672 681	221 643 915	221 643 915	221 602 215	221 611 043
Total	**2 767 163 511**	**2 833 315 710**	**3 419 788 474**	**3 694 082 185**	**3 694 082 185**	**3 011 954 739**	**2 865 554 190**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Description narrative

Dans le Plan ministériel, SPAC informe les Canadiens de la façon dont le Ministère prévoit assurer efficacement la prestation de ses programmes et services afin de réaliser les priorités du gouvernement.

Les écarts observés au cours de la période de planification sont expliqués ci-après.

- L'augmentation de **652,6 millions de dollars** dans les prévisions de dépenses de 2016–2017 par rapport aux dépenses de 2014–2015 résulte principalement de ce qui suit :
  - les dépenses plus élevées pour la réfection des principaux biens ainsi que pour la réparation, l'entretien et le fonctionnement des immeubles fédéraux.
- L'écart de **274,3 millions de dollars** entre les prévisions de dépenses de 2016–2017 et le Budget principal des dépenses de 2017–2018 est principalement attribuable à ce qui suit :
  - les dépenses plus élevées pour la réparation, l'entretien et le fonctionnement des immeubles fédéraux, afin d'offrir un milieu de travail sûr et sécuritaire, de même que;
  - l'augmentation des travaux de réhabilitation d'actifs majeurs dans le but de réduire les risques liés à la santé et sécurité et d'assurer l'intendance à long terme de ces biens.

- La diminution de **828,5 millions de dollars** entre le Budget principal des dépenses de 2017–2018 et les dépenses prévues pour 2019–2020 est principalement liée à :
  - l'achèvement de l'initiative d'infrastructure fédérale (Budget 2016) visant la réhabilitation d'actifs majeurs, afin de réduire les risques de santé et sécurité, ainsi que la fin du financement supplémentaire pour la réparation, l'entretien et le fonctionnement des immeubles fédéraux, afin d'offrir un milieu de travail sûr, sain et sécuritaire;
  - l'achèvement des principaux projets faisant partie de l'initiative de réhabilitation de la Cité parlementaire, dont l'édifice de l'Ouest et le Centre des conférences du gouvernement, en 2018;
  - la fin de la période de financement initiale du Programme d'innovation Construire au Canada.

5.2 Ressources humaines planifiées (Équivalents temps plein [ETP])

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et les Services internes (ETP)

Programmes et Services internes	ETP pour 2014–2015	ETP pour 2015–2016	ETP prévus pour 2016–2017	ETP prévus pour 2017–2018	ETP prévus pour 2018–2019	ETP prévus pour 2019–2020
Approvisionnements	1 694	1 712,34	1 491,05	1 551	1 542	1 542
Services de gestion des locaux et des biens immobiliers	3 409,8	3 410,4	3 577,04	3 509,28	3 100,44	3 040,44
Receveur général du Canada	328	319	289,04	307	307	307
Programmes et services d'intégrité	363,58	354	368,40	398	382	382
Administration de la paye et des pensions fédérales	1 607	1 773	1 559,08	2 022	2 022	2 022
Gestion linguistique et services connexes	1 263,77	1 197	1 124,65	1 114,85	à déterminer*	à déterminer*
Programmes et services spécialisés	481	479,65	572,91	609	620	622
Ombudsman de l'approvisionnement	25,02	25,14	26,50	23,03	23,03	23,03
Total partiel	**9 172,17**	**9 270,53**	**9 008,67**	**9 534,16**	**à déterminer****	**à déterminer****
Total partiel— Services internes	**2 469,33**	**2 474,62**	**2 700,4**	**2 801,63**	**2 810,43**	**2 811,83**
Total	**11 641,5**	**11 745,15**	**11 709,07**	**12 335,79**	**à déterminer****	**à déterminer****

* Il est à noter que, présentement, les ETP prévus pour la gestion linguistique et les services connexes ne tiennent pas compte des récentes annonces faites par la ministre lors de ses comparutions devant les Comités permanents des langues officielles de la Chambre des communes et du Sénat en février 2017. Des analyses plus poussées doivent être réalisées à cet égard, et des prévisions révisées seront alors émises dans le cadre du Plan ministériel 2018–2019.

**Ces ETP ne peuvent être comptabilisés puisque les ETP pour la gestion et les services linguistiques ne sont pas encore déterminés.

Description narrative

La variation dans les ETP prévus de SPAC s'explique principalement par :

- **L'augmentation du nombre d'ETP** dans les programmes suivants :
  - 1.4—Programmes et services d'intégrité : en raison de la mise en œuvre d'un plan de perfectionnement professionnel.
  - 1.7—Programmes et services spécialisés : en raison de la croissance en vue de répondre aux besoins des nouveaux services administratifs.
  - 1.9—Services internes : en raison du besoin de ressources supplémentaires pour assurer les nouvelles activités découlant des éléments supplémentaires figurant dans la Norme sur le filtrage de sécurité du SCT.

- **Atténuée par la diminution du nombre d'ETP** dans les programmes suivants :
  - 1.1—Approvisionnements : en raison de la fin de la période initiale de cinq ans du Programme d'innovation Construire au Canada. SPAC collabore avec les organismes centraux afin d'identifier une source de financement pour les années à venir.
  - 1.2—Services de gestion des locaux et des biens immobiliers : en raison de l'achèvement de projets liés aux Initiatives visant les infrastructures fédérales.

5.3 Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits de SPAC, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2017-2018[xix].

5.4 État des résultats condensé prospectif

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de SPAC[xx].

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés de 2016–2017	Résultats prévus pour 2017–2018	Différence (Résultats prévus en 2017–2018 moins Résultats projetés de 2016–2017)
Total des charges	6 327 748 406	6 667 425 130	339 676 724
Total des revenus	3 143 312 487	3 163 492 698	20 180 211
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	3 184 435 919	3 503 932 432	319 496 513

Description narrative

Le coût de fonctionnement net devrait augmenter de 319,5 millions de dollars en 2017–2018 à 3 503,9 millions, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation prévue des dépenses totales en 2017–2018, comparativement à 2016–2017. Cette augmentation est principalement attribuable à :

- la réparation, l'entretien et les coûts d'exploitation des immeubles fédéraux, afin d'offrir un milieu de travail sûr, sain et sécuritaire; et
- la réhabilitation des principales infrastructures publiques, afin de réduire les risques liés à la santé et à la sécurité ainsi que d'en assurer l'intendance à long terme.

Section VI. Renseignements supplémentaires

6.1 Renseignements ministériels (ancien « Profil organisationnel »)

Ministre de tutelle : Judy M. Foote

Administrateur général : Marie Lemay

Portefeuille ministériel : Services publics et Approvisionnement Canada

Instruments habilitants : La Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux[xxi] a permis la création du ministère des Services publics et de l'Approvisionnement.

Année d'incorporation ou de création : 1841

Autre : La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a des responsabilités en vertu de 19 autres lois. Voici les plus importantes :

- Loi sur Services partagés Canada[xxii]
- Loi sur l'expropriation[xxiii]
- Loi sur la production de défense[xxiv]
- Loi sur l'administration des biens saisis[xxv]
- Loi sur les biens de surplus de la Couronne[xxvi]
- Loi sur la gestion des finances publiques[xxvii]

Cadre de présentation de rapports

Le résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes (AAP) de SPAC à titre de référence pour 2017–2018 figurent ci-après :

Résultat stratégique

1. Fournir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.

Architecture d'alignement des programmes (AAP) 2017–2018 de SPAC

Programme	Sous-programme
1.1 Approvisionnements	1.1.1 Intendance de l'approvisionnement 1.1.1.1 Gestion stratégique et politique d'approvisionnement 1.1.1.2 Mobilisation des clients, des fournisseurs et des petites et moyennes entreprises 1.1.1.3 Gouvernance de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense 1.1.2 Services d'approvisionnement 1.1.3 Programme d'innovation Construire au Canada
1.2 Services de gestion des locaux et des biens immobiliers	1.2.1 Locaux fédéraux 1.2.2 Avoirs fédéraux 1.2.3 Services immobiliers 1.2.4 Paiements versés en remplacement d'impôts 1.2.5 Cité parlementaire 1.2.6 Opérations du Cap-Breton
1.3 Receveur général du Canada	1.3.1 Intendance du Trésor et des comptes du Canada 1.3.2 Services du receveur général
1.4 Programmes et services d'intégrité	1.4.1 Garantie contractuelle 1.4.2 Marchandises contrôlées 1.4.3 Services de juricomptabilité 1.4.4 Cadre d'intégrité 1.4.5 Surveillance de l'équité et gestion des conflits d'ordre commercial
1.5 Administration de la paye et des pensions fédérales	1.5.1 Paye 1.5.2 Pensions
1.6 Gestion linguistique et services connexes	1.6.1 Programme de normalisation terminologique 1.6.2 Traduction et autres services linguistiques 1.6.3 Traduction et interprétation au Parlement 1.6.4 Interprétation des conférences
1.7 Programmes et services spécialisés	1.7.1 Écologisation des opérations gouvernementales **[maintenant transférée au SCT]** 1.7.2 Stratégie de service à la clientèle 1.7.3 Services d'information du gouvernement 1.7.4 Services d'imagerie documentaire 1.7.5 Services de voyage partagés 1.7.6 Service central de déménagement 1.7.7 Services administratifs du gouvernement du Canada 1.7.8 Aliénation des biens 1.7.9 Élaboration de normes et certification
1.8 Ombudsman de l'approvisionnement	1.8.1 Examen des pratiques en matière d'approvisionnement 1.8.2 Plaintes des fournisseurs
1.9 Services internes	1.9.1 Services de gestion et de surveillance 1.9.2 Services des communications 1.9.3 Services juridiques 1.9.4 Services de gestion des ressources humaines 1.9.5 Services de gestion financière 1.9.6 Services de gestion de l'information 1.9.7 Services de technologie de l'information 1.9.8 Services immobiliers 1.9.9 Services du matériel 1.9.10 Services d'acquisition

6.2 Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur de SPAC sont disponibles dans le site Web de SPAC[xxix] et dans InfoBase du SCT[xxx].

6.3 Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires[xxxi] qui suivent sont disponibles dans le site Web de SPAC[xxxii].

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et sur les grands projets de l'État;
- Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices;
- Vérifications internes à venir au cours du prochain exercice;
- Frais d'utilisation et redevances réglementaires.

6.4 Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xxxiii]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses connexes du gouvernement fédéral. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

6.5 Coordonnées de l'organisation

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les services et les programmes de SPAC, veuillez communiquer avec :

Services publics et Approvisionnement Canada
11, rue Laurier, Place du Portage, Phase III
Gatineau (Québec) K1A 0S5
Canada

À l'attention de : Site Web pour les demandes de renseignements généraux :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html

Adresse électronique pour les demandes de renseignements généraux :
questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Numéro sans frais pour les personnes malentendantes : 1-800-926-9105

Annexe : Définitions

Architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture) : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework) : Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

Cible (Target) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit (Appropriation) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires (Budgetary Expenditures) : Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives (Statutory Expenditures) : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Dépenses non budgétaires (Non-Budgetary Expenditures) : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues (Planned Spending) : En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

Dépenses votées (Voted Expenditures) : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Équivalent temps plein (Full-Time Equivalent) : Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement (Performance Indicator) : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicateur) : Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

Initiative horizontale (Horizontal Initiative) : Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

Plan (Plan) : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan) : Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

Priorités (Priorities) : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Priorités gouvernementales (Government-Wide Priorities) : Aux fins du Plan ministériel 2017–2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

Production de rapports sur le rendement (performance reporting) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme (Program) : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme temporisé (Sunset Program) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report) : Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

Rendement (Performance) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Responsabilité essentielle (Core Responsability) : Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

Résultats (Result): Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat ministériel (Departmental Result) : Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

Résultat stratégique (Strategic Outcome) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

[i] La lettre de mandat de la ministre, http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat

[ii] Services publics et Approvisionnement Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html

[iii] http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/parlement-parliamentary-fra.html#laser

[iv] Les problèmes du système de paye Phénix, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/remuneration-compensation/paye-centre-pay/mise-a-jour-phenix-phoenix-updates-fra.html

[v] Les problèmes du système de paye Phénix, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/remuneration-compensation/paye-centre-pay/mise-a-jour-phenix-phoenix-updates-fra.html

[vi] Portail linguistique du Canada, http://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/index-fra.php

[vii] Publications du Gouvernement du Canada, http://www.publications.gc.ca/

[viii] Publications du Gouvernement du Canada, The Canadian Charter of Rights and Freedoms, http://www.publications.gc.ca/site/fra/9.686502/publication.html#

[ix] Publications du Gouvernement du Canada, How to complete the Record of Employment form, http://www.publications.gc.ca/site/fra/9.700064/publication.html#

[x] Publications du Gouvernement du Canada, Edible and poisonous mushrooms of Canada, http://www.publications.gc.ca/site/fra/9.697433/publication.html

[xi] Publications du Gouvernement du Canada, La Charte canadienne des droits et libertés, http://www.publications.gc.ca/site/fra/9.630970/publication.html#

[xii] Publications du Gouvernement du Canada, Les religions au Canada, http://www.publications.gc.ca/site/fra/9.639170/publication.html#

[xiii] Publications du Gouvernement du Canada, Le guide du chauffage au bois résidentiel, http://www.publications.gc.ca/site/fra/9.636543/publication.html#

[xiv] Services publics et Approvisionnement Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html

[xv] InfoBase du SCT, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[xvi] Directive sur le gouvernement ouvert, https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=28108

[xvii] Politique sur les résultats, https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300

[xviii] Plan stratégique sur la technologie de l'information du gouvernement du Canada 2016-2020, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/oversight-surveillance/itpm-itgp/it-ti/itsp-tips/gcitsp-tigcps-fra.asp

[xix] Budget principal des dépenses 2017-2018, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp

[xx] Services publics et Approvisionnement Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html

[xxi] Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-38.2/

[xxii] Loi sur Services partagés Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.9/

[xxiii] Loi sur l'expropriation, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-21/

[xxiv] Loi sur la production de défense, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/D-1/

[xxv] Loi sur l'administration des biens saisis, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.3/

[xxvi] Loi sur les biens de surplus de la Couronne, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-27/

[xxvii] Loi sur la gestion des finances publiques, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/

[xxviii] Même s'il s'agit d'un programme de SPAC, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement doit fonctionner de manière impartiale et indépendante. Les renseignements détaillés sur le fonctionnement du Bureau et sur son rendement sont fournis dans le rapport annuel du Bureau de l'ombudsman, qui est déposé dans les deux chambres par la ministre de SPAC à la fin de l'exercice financier, conformément aux dispositions législatives pertinentes.

[xxix] Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html

[xxx] InfoBase du SCT, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[xxxi] Tableaux de renseignements supplémentaires, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html

[xxxii] Services publics et Approvisionnement Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html

[xxxiii] Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp